

# ENERGIE & STRATEGIE

**SM LE ROI PRÉSIDE  
LA CÉRÉMONIE DE NOMINATION  
DES MEMBRES DU NOUVEL EXÉCUTIF**

**UN GOUVERNEMENT  
D'ACTION ET DE RÉSULTATS**





## L'AVENIR COMMENCE AUJOURD'HUI

Portée par sa volonté de contribuer à la diversification du bouquet énergétique du Royaume, en accordant une large place aux énergies renouvelables, Nareva développe et propose des solutions innovantes.

Acteur de référence dans la production électrique et la gestion de l'eau, notre entreprise entend fournir à ses clients des solutions et services compétitifs, durables et socialement responsables, tout en créant de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.



# NAREVA



*« Le Maroc s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement et en intégrant la dimension environnementale dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement. »*

---

Extrait du Message Royal adressé aux participants à la 8e conférence islamique des ministres de l'Environnement (Octobre 2019)

N° 57 / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2021



ENERGIE &  
STRATEGIE

Magazine de la Fédération de l'Énergie  
23, Bd. Mohamed Abdou - palmiers  
Casablanca - 20340  
Tél. : (212)05 22 99 70 71/72 - Fax : (212)05 22 98 52 80  
Email : fedenerg@menara.ma  
Site : www.federation-energie.ma

Directeur de publication :  
Rachid IDRISSE KAITOUNI

Comité scientifique :  
Rachid IDRISSE KAITOUNI  
Ahmed NAKKOUCH  
Said MOULINE et Mohamed EL AMRANI  
Conception  
Agence AUTOGRAPH

- 05 - **Editorial** / Par Mohammed Rachid IDRISSE KAITOUNI,
- 06 - **Activités de la Fédération de l'Énergie**
- 07 - **Evenement**
- 11 - **Actualités nationales**
- 24 - **Focus**
- 37 - **Membres & Partenaires**
- 61 - **Agenda**

SOMMAIRE



**Par Mohammed Rachid IDRISSE KAITOUNI,**  
Président de la Fédération de l'Énergie

## Priorités stratégiques

Fruit d'une sélection rigoureuse, basée principalement sur le critère du mérite et de la compétence, le nouveau gouvernement nommé par Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, le 7 octobre, est attendu sur plusieurs dossiers stratégiques pour relancer l'économie et réaliser la croissance attendue. De nouveaux profils de femmes et d'hommes qui ne manqueront pas d'apporter un nouveau souffle à l'action gouvernementale dans le sens de plus d'efficacité pour mettre en œuvre les énormes chantiers qui attendent le gouvernement.

En tant que Fédération de l'Énergie, nous félicitons le Chef du gouvernement et son équipe pour la confiance royale qui est, en fait, une très grande responsabilité et nous exprimons le vœu que le gouvernement réussira l'accélération de la réalisation des grands chantiers et la mise en œuvre des stratégies élaborées sous l'égide de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, à travers un programme gouvernemental ambitieux et inspiré par le nouveau modèle de développement économique.

Nous notons également que parmi les priorités fixées par SM le Roi, lors de son discours adressé au Parlement, à l'occasion de l'ouverture de la première session de la première année législative de la 11<sup>ème</sup> législature, figure en premier lieu la mise sur pied d'un «dispositif national intégré» assurant la sécurité de la réserve stratégique de produits de première nécessité en particulier énergétiques, sans oublier les grands chantiers structurants touchant le secteur de l'énergie dont notamment la transition énergétique et le développement durable.

Aujourd'hui, force est de constater que l'enjeu de la transition énergétique au niveau mondial est la décarbonation des économies et l'engagement dans un développement durable respectueux de l'environnement. Or notre pays, grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, s'est engagé dès 2009 dans cette dynamique de développement durable en lançant le Programme de développement des énergies renouvelables avec l'objectif de porter leur participation dans le mix énergétique de production de l'électricité à 52% de la puissance installée en 2030. Ce programme devait répondre à 3 objectifs :

- Réduire la dépendance énergétique de notre pays en mobilisant l'énorme potentiel en énergies renouvelables, notamment

éoliennes et solaires, dont dispose notre pays,

- Participer à l'effort mondial de réduction des émissions des gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique,
- Créer une industrie nationale dans le domaine des énergies renouvelables. Malgré le ralentissement qu'a connu ce programme durant les 5 dernières années, force est de constater que notre pays a enregistré dans ce domaine des avancées qui le placent parmi les pays leader notamment en Afrique.

Après la crise du Covid qu'a connu le monde en 2019, nous constatons une prise de conscience plus forte de l'importance des enjeux de souveraineté et de la protection de l'environnement. En effet, le retour à l'industrialisation des pays pour retrouver leur dépendance pour les produits névralgiques et stratégiques est l'objectif de la prochaine décennie. De même, la décarbonation des économies et l'instauration d'une nouvelle barrière non tarifaire à travers la taxation du dioxyde de carbone sont de retour pour inciter tous les producteurs des produits et services à réduire leurs émissions en dioxyde de carbone.

Or les produits énergétiques sur lesquels se base cette transition énergétique sont les énergies renouvelables, le gaz naturel et l'hydrogène vert à plus long terme (horizon de 10 à 15 ans). Si notre pays dispose d'une feuille de route depuis 2009 pour le développement des énergies renouvelables qui mérite d'être revisitée en vue de fixer de nouveaux objectifs et donner à ce secteur une nouvelle impulsion, il ressort que l'introduction du gaz naturel dans notre pays n'a pas connu le même succès.

Aujourd'hui, plus qu'avant, l'attente de notre économie, en particulier notre industrie, pour l'introduction du gaz naturel est plus forte que jamais et la mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse et réaliste pour répondre aux besoins à court terme mais aussi préparer le moyen et long terme est très attendue par toutes les parties prenantes.

Nous fondons sur le nouveau Gouvernement et en particulier sur Madame la Ministre de la Transition Énergétique et du Développement durable un grand espoir pour rattraper le retard et donner une nouvelle impulsion au développement du secteur de l'énergie sous l'égide de Sa Majesté le Roi et pour le bien de notre pays et de nos concitoyens.



# Fédération de l'Énergie

## **Juin 2020 – Septembre 2021.**

- La Fédération de l'Énergie a accueilli en son sein un nouvel adhérent : Chariot Oil and Gas Morocco.
- La fédération de l'Énergie a tenu, à la convocation de son président Mr Rachid IDRISSE KAITOUNI, son Assemblée Générale Ordinaire, le 2 juin 2021 au siège de la CGEM, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
  - *Lecture du Rapport Moral de l'exercice 2020.*
  - *Approbation du Rapport Moral 2020.*
  - *Lecture du Rapport Financier de l'exercice 2020.*
  - *Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2020.*
  - *Approbation du Rapport Financier 2020.*
  - *Quitus au membres du bureau et au commissaire au comptes.*
  - *Plan d'action 2021.*
  - *Budget 2021.*
  - *Questions diverses.*
- La Fédération de l'Énergie a participé, le 20 mai 2021 au Webinaire Flandre MAROC sur Les opportunités de coopération entre le Maroc et la Flandre dans le domaine des énergies renouvelables.
- La Fédération de l'Énergie, en partenariat avec l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable a organisé, Le vendredi 25 juin 2021, un Webinaire sur le thème :« LES PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES EN MÉDITERRANÉE : MEP to 2050 Nouveaux Scénarii et Focus Maroc. »
- La Fédération de l'Énergie, en partenariat avec NORTON ROSE FULBRIGHT, a organisé le 29 juillet 2021, un Webinaire sur le Mécanisme d'ajustement Carbone aux Frontières de l'UE : Nouvelles dispositions ».
- Participation de la Fédération de l'Énergie au FIEI organisé par Maroc INDUSTRIE.
- Participation à la 1ere réunion de la commission étude mobilité verte.
- Participation aux AGO et AGE de la CGEM du 18/08/2021.



# Fédération de l'Énergie



Consultez notre site web  
**www.federation-energie.ma**

23, Rue Mohamed Abdou, Palmiers 20340, Casablanca - Maroc  
**Tél:** +212 5 22 99 70 71/72 - **Fax:** +212 5 22 98 52 80  
**Email:** fedenerg@menara.ma / federationenergie@gmail.com



## SM le Roi préside la cérémonie de nomination des membres du nouveau gouvernement

**S**a Majesté le Roi Mohammed VI accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a présidé, jeudi 29 safar 1443 correspondant au 07 octobre 2021 au Palais Royal à Fès, la cérémonie de nomination des membres du nouveau gouvernement.

### *Voici la composition du nouveau gouvernement :*

- **Aziz Akhannouch** : Chef du gouvernement
- **Abdelouafi Laftit** : Ministre de l'Intérieur
- **Nasser Bourita** : Ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger
- **Abdellatif Ouahbi** : Ministre de la Justice
- **Ahmed Toufiq** : Ministre des Habous et des Affaires islamiques
- **Mohamed Hajoui** : Secrétaire général du gouvernement
- **Nadia Fettah Alaoui** : Ministre de l'Economie et des Finances
- **Nizar Baraka** : Ministre de l'Equipeement et de l'Eau
- **Chakib Benmoussa** : Ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports
- **Nabila Rmili** : Ministre de la Santé et de la Protection sociale
- **Fatima Ezzahra El Mansouri** : Ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville
- **Mohamed Sadiki** : Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts
- **Younes Sekkouri** : Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences
- **Ryad Mezzour** : Ministre de l'Industrie et du Commerce
- **Fatim-Zahra Ammor** : Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire
- **Abdellatif Miraoui** : Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

- **Leila Benali** : Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable
- **Mohamed Abdeljalil** : Ministre du Transport et de la Logistique
- **Mohamed Mehdi Bensaid** : Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
- **Aouatif Hayar** : Ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille
- **Abdellatif Loudiyi** : Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de l'administration de la Défense nationale
- **Mohcine Jazouli** : Ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'évaluation des Politiques publiques
- **Faouzi Lekjaa** : Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget
- **Mustapha Baitas** : Ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le parlement, Porte-parole du gouvernement
- **Ghita Mezzour** : Ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la Transition numérique et de la Réforme administrative.

Il sera procédé ultérieurement à la nomination de secrétaires d'Etat dans certains départements ministériels.

A cette occasion, les membres du gouvernement nouvellement nommés ont prêté serment devant SM le Roi. A l'issue de cette cérémonie, le Souverain, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid , a posé pour une photo-souvenir avec les membres de la nouvelle équipe gouvernementale. Cette cérémonie s'est déroulée en présence également du chambellan de SM le Roi, Sidi Mohammed El Alaoui.



Leila Benali que S.M. Le Roi a nommé, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, a parfaitement le profil pour accompagner cette orientation stratégique du Maroc. Experte internationale dans le domaine des énergies, elle est doctorante en réformes électriques de l'Institut d'Etudes politiques de Paris en 2003. A ce titre d'ailleurs, ce membre de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD), a travaillé avec de grandes entreprises internationales dans sa carrière, notamment le saoudien Aramco, le World Economic Forum, la Société d'Investissement arabe en Pétrole (APICORP) et au sein de la commission d'experts en énergies fossiles de l'ONU.

## Une équipe alliant profils chevronnés et jeunes compétences, guidée par l'action et l'efficacité

Les membres du nouveau gouvernement que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a nommé présentent des parcours denses pour certains chevronnés et prometteurs pour des compétences aguerries ayant montré leurs preuves dans les diverses fonctions qu'ils ont assumées.

Dirigé par le Chef du gouvernement Aziz Akhannouch, le nouveau cabinet regroupe 19 ministres et cinq ministres délégués, dont 7 femmes et 7 ministres reconduits dont la compétence n'est plus à démontrer.

Ainsi en est-il du ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit qui rempile au même département. Lauréat de l'École polytechnique de Paris et de l'École nationale des ponts et chaussées, M. Laftit a été nommé auparavant Wali de la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, gouverneur de la préfecture de Rabat.

Idem pour Nasser Bourita, reconduit au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Titulaire d'une licence en droit public et diplômé des études supérieures en droit international public de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, M. Bourita est un pur produit du département des Affaires étrangères où il enchaîne divers postes de responsabilité.

Il en va également pour Ahmed Toufiq, reconduit au ministère des Habous et des Affaires islamiques. Titulaire d'une licence es-Lettres (option histoire) de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, il est président de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Dans la liste figure aussi Abdellatif Loudiyi, ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de l'Administration de la défense nationale.

M. Loudiyi a occupé plusieurs postes de responsabilité dans diverses administrations publiques, notamment au ministère des Finances.

C'est le cas également de Mohamed Hajoui, nommé

Secrétaire général du gouvernement. Titulaire d'un doctorat en droit, il a aussi été secrétaire général de la Primature et membre du comité directeur du «Rapport du cinquantenaire».

Dans la nouvelle composition, Nadia Fettah Alaoui hérite du ministère de l'Économie et des Finances, avant un mandat en tant que ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale et solidaire dans l'ancien gouvernement.

C'est le cas également de Mohcine Jazouli, qui a changé le poste de ministre délégué chargé de la Coopération africaine contre celui de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques.

Diplômé de l'université Paris Dauphine et de Paris XI Orsay et fondateur de Valyans en 2005, M. Jazouli compte à son actif une carrière de 14 ans d'expérience dans des cabinets conseil internationaux, dont Ernest & Young.

M. Chakib Benmoussa hérite du département de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports. Président de la Commission spéciale chargée du Nouveau modèle de développement, Benmoussa, jusque-là ambassadeur du Maroc en France, était ministre de l'Intérieur, Wali secrétaire général du ministère de l'Intérieur et président du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Le Secrétaire général du PAM, Abdellatif Ouahbi, fait son entrée au gouvernement en tant que ministre de la Justice. Avocat inscrit à la Cour internationale, il a été élu parlementaire de la circonscription de Taroudant-Nord pour trois mandats successifs.

Ancien président du groupe parlementaire du PAM et ancien président de la Commission de la Justice à la Chambre des Conseillers, il a également été vice-président de la Chambre haute.

Le Secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, Nizar Baraka, opère un comeback au gouvernement à la tête du ministère de l'Équipement et de l'eau. Ancien président du CESE, il a été ministre de l'Économie et des finances et

ministre délégué aux affaires économiques et générales dans d'anciens gouvernements.

Mohamed Sadiki coiffe le ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Ancien directeur de l'IAV, il a été Secrétaire général du département de l'agriculture.

Mme Fatima Ezzahra Mansouri intègre le nouveau gouvernement en tant que ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville. Maire de Marrakech, elle est présidente du Conseil national du PAM.

La maire de Casablanca, Nabila Rmili, fait également son entrée au gouvernement pour présider aux destinées du ministère de la Santé et de la protection sociale. Mme Rmili, qui a fait sa carrière dans le domaine de la santé publique, est vice-maire de Casablanca.

Younes Sekkouri a été nommé ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences. Auparavant chargé de mission au ministère de l'Intérieur et député du PAM, membre de la commission des Finances à la première Chambre, il est titulaire d'un doctorat en Stratégies de l'ISCAE, d'un Executive doctorat de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées et d'un MBA de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées.

Le ministère de l'Industrie et du commerce connaît l'arrivée d'un nouveau ministre en la personne de Ryad Mezzour, un ingénieur de l'Ecole polytechnique de Zurich.

Chef du cabinet du ministre de l'Investissement, de l'industrie et du commerce, M. Mezzour est membre de bureau exécutif de l'Alliance des économistes istiglaliens.

Fatim-Zahra Ammour a été nommée ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire. Consultante indépendante en développement des affaires et stratégies marketing (Luxembourg-Casa), elle a été commissaire générale d'Expo Milano 2015 et directrice du Festival Timitar.

Parmi les femmes ministres, figure également Leila Benali,

qui dirigera le département de la Transition Énergétique et du Développement durable. Membre de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, elle est actuellement «chief economist» à International Energy Forum.

Ghita Mezzour sera, quant à elle, à la tête du ministère déléguée chargée de la Transition numérique et de la réforme administrative. Professeur à l'université Internationale de Rabat et professeur visiteur à l'université Maryland au College Park, elle est titulaire d'un Ph.D Génie électrique et informatique de Carnegie Mellon University et d'un Master en système de communication de l'Ecole polytechnique Fédérale de Lausanne.

La liste des ministres délégués comprend aussi Mustapha Baitas qui sera chargé des Relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement. Titulaire d'une Licence en Droit cycle de l'ENA de Rabat, il a été conseiller parlementaire auprès du ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

Figure de la jeunesse du PAM, Mohammed Mehdi Bensaid intègre la gestion gouvernementale comme ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication. Titulaire d'une licence en droit pénal de l'Université de Toulouse I et d'un Master en géopolitique de l'IRIS SUP, il est membre du bureau politique du PAM et co-fondateur de Neo-Motors. Élu député de la circonscription de Rabat-Océan, il était président de la commission des Affaires étrangères au Parlement.

Parmi les visages féminins du nouveau cabinet, Aouatif Hayar coiffera le département de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille. Titulaire d'un doctorat en traitement du signal et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, elle est présidente de l'Université Hassan II de Casablanca et membre du Conseil d'administration de l'ISCAE de Casa, de l'Ecole centrale de Casa, de l'Institut Pasteur et membre du CHU de la métropole.

## Remise du 13<sup>e</sup> Prix Hassan II pour l'environnement



Le prix Hassan II pour l'environnement, au titre de la 13<sup>e</sup> édition, a été remis le 5 juillet à Rabat lors d'une cérémonie organisée par le ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement- département de l'Environnement. Le Prix Hassan II pour l'Environnement fait partie des instruments d'incitation déployés par ce

ministère pour renforcer la mobilisation en faveur des questions d'environnement et de développement durable. Il vise à encourager toutes les initiatives qui contribuent à la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel et à l'amélioration du cadre de vie des populations. Ainsi, le prix de la «recherche scientifique et technique» a

été remis à part égale à Rachida Lamrabet pour son travail autour du «traitement des eaux usées hospitalières» et à Mohamed Arhal pour son invention «four solaire écologique innovant». Dans la même catégorie, un certificat d'honneur a été attribué à Abderrazak El Alami pour son travail sur «les mammifères sauvages du Haut Atlas Central du Maroc : impact de l'Homme et conservation des espèces menacées d'extinction». Concernant la catégorie «prix des médias», il a été décerné à Houda Messahel pour son magazine hebdomadaire de sensibilisation autour de l'environnement «Aaynone âla Albaya», diffusé sur la chaîne Al Aoula de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision.

Il a été également attribué à Fatima Yassine pour un ensemble de reportages publiés dans le journal arabophone «Assahra Almaghribia», dont le reportage «les changements climatiques accélèrent la migration des agriculteurs de Zagora vers les villes», et à Abdelmajid Bouchnafa pour le site électronique «albayapresse.ma» pour un ensemble d'articles et analyses liés à l'environnement, au développement durable et à la crise de Covid-19. Dans cette catégorie, un certificat d'honneur a été remis à Yassine Aouni du groupe Medi I TV, en reconnaissance de ses efforts de suivi et de couverture des événements environnementaux aux niveaux national, régional et international, à Mohamed Amiri pour son émission «Phénomènes environnementaux» sur la huitième chaîne (Tamazight), qui s'intéresse à la protection de l'environnement et sensibilise à l'importance de sa préservation, et à Mohamed Al Raji du média digital «Hespress pour une enquête sur les déchets électroniques. Pour le prix «de l'action associative», il a été remis à part égale à l'association Bahri» pour le bilan de ses activités de sensibilisation et ses initiatives de nettoyage de plages et valorisation des éboueurs et à l'association «Paysages» pour le bilan de son activité durant la période 2017-2020 et quelques une de ses initiatives «les mains vertes» et «je pense globalement et agis localement». Dans cette catégorie, le certificat d'honneur a été octroyé au club marocain pour l'environnement et développement- section d'Ahfir, pour ses programmes de plantation de la caroube sur des parcelles nues et inexploitées en montagne. Dans la catégorie «initiatives des entreprises», le groupe «Al Omrane» a été sacré pour l'ensemble de ses travaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Par ailleurs, un certificat d'honneur a été remis à la Fondation Crédit agricole pour le développement durable, la société «Bontaz» pour son travail lié à l'intégration de

la composante environnement (EIE, ISO 14.001, filtration/récupération/réutilisation des huiles usagées, traitement des déchets dangereux, diminution de la consommation d'énergie et eau,...). Pour le prix «des collectivités territoriales», il a été attribué au conseil provincial de Zagora pour le «projet de la ceinture verte de la ville de Zagora, un partenariat pour le développement et l'environnement». Dans la même catégorie, un certificat d'honneur a été remis au Conseil de la région Rabat-Salé-Kénitra et à celui de la région Béni Mellal-Khénifra pour les mesures prises dans la gestion durable des ressources à l'intérieur de leurs locaux administratifs. Dans la catégorie de «l'exemplarité de l'administration», le prix a été décerné au département de l'Économie et des Finances et au département de la Réforme de l'administration pour l'ensemble de leurs travaux de mise en œuvre du pacte de l'exemplarité de l'administration. Dans la même catégorie, un certificat d'honneur a été remis au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger pour leurs travaux au niveau du siège central ou des représentations diplomatiques pour mettre en place un pacte de l'exemplarité de l'administration. Dans le cadre de la 13<sup>e</sup> session du Prix Hassan II pour l'environnement, 129 candidatures ont été reçues et réparties comme suit : 45 dans le domaine de la recherche scientifique et technique, 25 dans le domaine des médias, 39 dans le domaine de l'action associative, 7 dans le domaine des initiatives d'entreprises, 4 dans le domaine des initiatives des collectivités territoriales et 9 dans le domaine de l'exemplarité de l'Administration. Le Prix Hassan II pour l'Environnement a été créé par décret en 1980 (décret n° 2-79-152 du 16 octobre 1980). Ce décret a été mis en application à travers plusieurs arrêtés qui ont permis de porter plusieurs amendements au Prix que ce soit sur sa valeur ou la nature des catégories à primer. Le dernier arrêté qui a été publié en 2020, suite à une recommandation de la Commission nationale du développement durable, a permis d'ajouter un nouveau domaine lié à l'Exemplarité de l'Administration, dans le but de créer une compétition entre les administrations publiques aux niveaux national et territorial et donner un grand dynamisme à l'opérationnalisation de la Stratégie nationale du développement durable et de son Pacte sur l'Exemplarité de l'Administration. A ce jour, 12 éditions ont été organisées, auxquelles plus de 1.000 candidats ont participé, dont 82 lauréats ont été primés.



## ONU : le Maroc parmi une trentaine de pays «champions mondiaux» du Dialogue de haut niveau sur l'énergie

Le Maroc figure parmi une trentaine de pays annoncés comme «champions mondiaux» du Dialogue de haut niveau des Nations-Unies sur l'énergie, une réunion au sommet convoquée en septembre prochain à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU. Selon les Nations-Unies, les champions mondiaux seront le fer de lance du plaidoyer, et sensibiliseront et inspireront des engagements et des actions sur les cinq thèmes choisis pour le Dialogue. Ils contribueront ainsi à éclairer un plan d'action mondial pour parvenir à une énergie propre pour tous à l'horizon 2030. Ceci permettra d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) n°7 dans les délais convenus et stimuler une action climatique décisive, accélérant les efforts pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, un objectif prioritaire des Nations-Unies cette année, a indiqué le Département des Affaires économiques et sociale de l'ONU (UN-DESA).

Sur les cinq thèmes choisis, trois portent sur l'avancement de progrès substantiels sur l'accès à l'énergie ; la transition énergétique ; et la réalisation des ODD grâce à des transitions énergétiques justes et inclusives. Les deux derniers thèmes, qui sont transversaux, sont axés sur les moyens d'atteindre ces objectifs cruciaux à travers l'innovation, la technologie et les données, et le financement et l'investissement.

Les champions mondiaux joueront également, selon l'ONU, un rôle clé dans la mobilisation d'engagements volontaires sous la forme de pactes énergétiques que les États membres, les entreprises, les villes et d'autres parties prenantes présenteront pour le dialogue de haut niveau. Les pactes alimenteront également la Conférence sur le climat COP26 en novembre. UN-Energy, le mécanisme interinstitutions des Nations-Unies pour la collaboration dans le domaine de l'énergie, soutiendra également la mobilisation des pactes énergétiques. Dans le cadre du processus préparatoire du Dialogue de haut niveau, les Champions mondiaux co-organiseront également une série de forums thématiques au niveau ministériel, pour stimuler l'engagement et l'action. Les forums fonderont leurs travaux sur les rapports des groupes de travail techniques, chacun suggérant les actions clés nécessaires pour parvenir à une énergie propre pour tous dans leur domaine thématique pertinent, selon la même source. Outre le Maroc, les autres pays qui joueront un rôle important dans cet effort sont le Brésil, Chili, Chine, Colombie, Danemark, République dominicaine, Finlande, Allemagne, Honduras, Islande, Inde, Italie, Japon, Kenya, Malawi, Maurice, Nauru, Pays-Bas, Nigeria, Pakistan, Panama, Pologne, Portugal, Russie, Arabie Saoudite, Espagne, Émirats Arabes Unis, Royaume-Uni et l'Union européenne.



## Oujda : 3e Atelier national des déchets et de la biomasse

Le "Campus du Savoir" d'Oujda a accueilli, les 18 et 19 juin, la 3ème édition de l'Atelier national des déchets et de la biomasse, visant à promouvoir des solutions innovantes pour développer le secteur de valorisation des déchets au Maroc.

Cet évènement, organisé par l'association Cluster Valbiom Maroc, connaît la participation de nombreux chercheurs et experts du Maroc et de l'étranger, en présentiel et en distanciel, en vue d'échanger les expériences et les expertises et proposer aux décideurs et aux entreprises des solutions en matière de gestion, de traitement et de valorisation et de recyclage des déchets, à l'échelle nationale et dans la région de l'Oriental en particulier.

Zakaria Madani, directeur général du Cluster Valbiom Maroc, a indiqué que cette rencontre scientifique permettra à différents acteurs d'échanger les recherches et les expériences et concrétiser des projets collaboratifs

innovants dans le domaine des déchets.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des axes stratégiques du Cluster Valbiom Maroc, qui compte pour membres des entreprises, des universités et instituts de recherche et des institutions, et sert aussi les objectifs stratégiques du Maroc en matière de promotion de l'économie verte et du développement durable, a-t-il relevé.

La deuxième journée de cet évènement sera marquée par l'organisation de la phase finale de la première édition du «Valbiom Innov'Days», un concours pour startups visant à soutenir les projets innovants à fort potentiel de développement et d'impact environnemental et socio-économique.

La compétition, lancée avec le soutien du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2020-2021 du cluster Valbiom pour l'accompagnement des acteurs industriels nationaux et le soutien à l'innovation.

Neuf finalistes, sur un total de 80 startups participantes, ont été sélectionnées et doivent être départagées par un grand jury pour choisir les meilleurs projets, qui auront notamment accès à la Plateforme d'innovation mutualisée du cluster et de ses partenaires.

Trois thématiques ont été ciblées par ce concours, à savoir «Énergie, déchets, biomasse, environnement», «Technologies, industrie, mécatronique» et «Ecoconstruction et bâtiment durable».

Le programme de cette rencontre prévoit des conférences plénières, notamment sur la Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets et le projet régional de valorisation et de recyclage des déchets et des ateliers sur les thématiques «Déchets, énergie, environnement», «Technologies vertes» et «Ecoconstruction».



## UpM: Tenue de la 3e réunion ministérielle sur l'Énergie avec la participation du Maroc

La 3e réunion ministérielle sur l'Énergie de l'Union pour la Méditerranée (UpM) s'est tenue, le 14 juin par visioconférence, avec la participation du Maroc.

Cette rencontre de haut niveau, organisée sous la présidence du Portugal, a connu la participation des ministres des pays méditerranéens en charge de l'énergie ainsi que de la Commissaire européenne à l'énergie, Kadri Simpson. Elle a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la déclaration ministérielle de 2016, en vue de l'adoption d'une nouvelle déclaration ministérielle de l'UpM sur l'énergie, indique le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement dans un communiqué.

A cet égard, le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah, qui a représenté le Royaume à cette réunion, a passé en revue les nouveautés du secteur de l'énergie au Maroc, et les perspectives de son développement dans le contexte la pandémie de la Covid-19, tout en mettant en exergue les chantiers et les programmes réalisés ou en cours, visant à accélérer la transition énergétique au Maroc, en particulier ceux concernant l'électricité, les énergies propres prometteuses, comme l'hydrogène vert, la généralisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et le soutien de la recherche scientifiques et de la formation.

Par ailleurs, le ministre a souligné que les pays de la région euro-méditerranéenne sont désormais obligés d'intensifier leur coopération dans le secteur de l'énergie, en instaurant un partenariat énergétique global et en

renforçant la coopération Nord-Sud, en vue de développer l'industrie énergétique et réaliser l'intégration des marchés de l'électricité, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et du gaz naturel.

A ce sujet, il a fait part de l'entière disposition du Royaume à soutenir toute initiative contribuant au renforcement de la coopération dans le domaine de la transition énergétique vers les énergies propres et l'efficacité énergétique.

Au terme de cette réunion, il a été procédé à l'adoption de la nouvelle déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'énergie. Cette nouvelle déclaration ambitionne d'appuyer les initiatives actuelles et déterminer le cadre de coopération régionale pour la prochaine période, tout en plaidant en faveur de nouvelles mesures communes en vue de renforcer la sécurité énergétique et accélérer la transition énergétique.



## Les atouts et perspectives du secteur des énergies renouvelables au Maroc mis en exergue en Italie

L'ambassadeur du Maroc en Italie, Youssef Balla, a mis en exergue les atouts du Royaume dans le domaine des énergies renouvelables, l'évolution dynamique de ce secteur et les perspectives de son développement, lors d'une réunion organisée par la Confédération des entreprises italiennes de la région Frioul-Vénétie Julienne « Confindustria Alto Adriatico » à Pordenone, au nord-est de l'Italie. Dans son intervention lors de cette rencontre organisée lundi soir sur le thème « Relance économique et transition écologique : le cas du Maroc », M. Balla a souligné les efforts déployés par le Royaume pour développer les énergies renouvelables, et les réalisations accomplies par le

Maroc dans le domaine de l'efficacité énergétique, faisant remarquer que le Royaume a un objectif ambitieux, qui est de porter la part des énergies renouvelables à plus de 52% de son mixe énergétique à l'horizon 2030.

Il a indiqué qu'à la faveur de sa stratégie énergétique, le Maroc a lancé une dynamique de développement intégré pour de nombreux secteurs, rappelant que le nouveau plan électrique 2021-2030 repose entièrement sur les énergies propres et renouvelables.

Par ailleurs, l'ambassadeur a indiqué que le Royaume n'a pas été épargné par les répercussions de la crise sanitaire, notant en revanche que certains secteurs tels que l'agroalimentaire et l'automobile ont fait preuve de résilience et ont connu une croissance positive en 2020.

Il a ajouté que cette croissance positive est la preuve de la force économique du Maroc, grâce à l'adoption de nombreux plans et à la mise en œuvre de réformes profondes, en plus de la stabilité politique dont jouit le Royaume, ainsi que les grands chantiers de développement qui y ont été lancés.

M. Balla a rappelé, de même, que la nouvelle stratégie «Green Génération» pour la période 2020-2030, accorde une grande importance au développement de l'agriculture solidaire visant à consolider les acquis cumulés au cours des dix dernières années, en donnant la priorité à l'élément humain, afin de faire émerger une classe moyenne agricole. D'autre part, M. Balla a souligné le rôle que joue le Maroc en tant que locomotive de développement économique sur le continent africain, mettant en avant les relations distinguées du Royaume avec ses partenaires africains.

Il a souligné, de même, que les relations entre le Maroc

et l'Italie sont historiques, solides et multidimensionnelles, notant qu'elles sont renforcées au fil du temps et ont connu un nouvel élan après la signature du partenariat stratégique multidimensionnel en 2019 à Rabat.

L'ambassadeur a mis l'accent sur le rôle crucial qui incombe aux hommes d'affaires dans le renforcement des relations entre les deux pays et dans la réalisation d'un développement

durable et global dans la région méditerranéenne, qui connaît actuellement des transformations majeures.

La rencontre, qui a connu la participation d'hommes d'affaires, d'opérateurs économiques et de responsables, a été l'occasion de discuter des défis, des modèles, des opportunités et des perspectives dans le domaine de la transition écologique aussi bien au Maroc qu'en Italie.

## Energie : Appel à réduire les coûts

La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) préconise de réduire les coûts de l'énergie par la réforme du secteur et le recours aux énergies renouvelables et à bas carbone.

Dans son rapport général, dont copie a été remise à SM le Roi Mohammed VI, la CSMD constate que bien que le Maroc dispose de nombreux atouts compétitifs, les facteurs de production sont «relativement chers au regard de leur qualité», ce qui limite la compétitivité des entreprises marocaines et pénalise l'attractivité du pays auprès des investisseurs étrangers. A cet égard, le Nouveau Modèle de Développement (NMD) préconise des actions pour que le Maroc devienne le pays le plus compétitif de la région en investissant dans la qualité des facteurs de production et en réalisant les réformes structurelles nécessaires pour optimiser leurs coûts, souligne le rapport. Ainsi, la Commission précise que la réduction des coûts de l'énergie nécessite une réforme profonde du secteur de l'électricité à travers notamment la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle autour d'un régulateur fort, indépendant et transparent pour l'ensemble du secteur, couvrant également le gaz naturel. Cette réforme profonde du secteur de l'électricité passe également par la séparation du rôle des acteurs (producteurs, transporteurs, distributeurs) et la libéralisation responsable du secteur, notamment à travers l'ouverture effective de la production d'énergie verte à la concurrence, ainsi que la restructuration des entreprises publiques du secteur, en particulier l'ONEE pour lui permettre d'assurer sa fonction stratégique de modernisation du réseau de transport d'électricité et



d'accompagnement de la réforme du secteur.

Elle requiert également l'encouragement de la production décentralisée pour donner un accès à une électricité compétitive dans les territoires ainsi que la mise en place d'un cadre propice pour le développement de la mobilité électrique. Et de souligner que cette réforme structurante doit s'accompagner d'un effort à court terme pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale, en impactant la baisse des coûts de production déjà engagée sur les industries énergivores et en leur donnant accès à des solutions pour les approvisionner en gaz naturel afin de produire de l'énergie calorifique à bas coût. Le rapport recommande, par ailleurs, de réduire les coûts logistiques et d'améliorer la qualité des services par la restructuration du secteur, notant à cet effet que l'ambition économique du Nouveau Modèle de Développement est de faire de l'économie marocaine un hub multisectoriel ancré dans les chaînes de valeur internationales. La réalisation de cet objectif est largement tributaire de la capacité à moderniser et à structurer le secteur de la logistique pour améliorer sa performance et réduire ses coûts, note la même source.

## Forum arabo-indien de l'énergie :

### Une première édition sous la coprésidence du Maroc et de l'Inde

La première édition du Forum arabo-indien de l'énergie (AIEF) s'est tenue en visioconférence les 8 et 9 juin, sous la coprésidence du Royaume du Maroc et de l'Inde. L'événement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme exécutif du Forum de

coopération arabo-indien et de la troisième réunion des hauts fonctionnaires de l'Inde et de la Ligue arabe, tenue virtuellement le 12 janvier 2021.

La session inaugurale du Forum a été marquée par les allocutions du ministre indien de l'électricité et des Énergies



nouvelles et renouvelables, Raj Kumar Singh, du ministre marocain de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah et du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques à la Ligue arabe, Kamal Hassan Ali. Par ailleurs, les séances plénières ont passé en revue le potentiel et les défis de la coopération dans les domaines de la transition énergétique, des échanges intra-régionaux d'électricité, des hydrocarbures et de la production d'électricité nucléaire. Les panélistes représentaient un large éventail d'institutions des secteurs public et privé de l'Inde et des États membres de la Ligue arabe, ainsi que d'organisations régionales, dont l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) et l'Agence arabe de l'énergie atomique (AAEA).

Cette première édition a été l'occasion d'échanger les connaissances, les expertises et les meilleures pratiques dans les domaines des programmes d'efficacité énergétique, du développement accéléré des énergies nouvelles et renouvelables, de la promotion des accords régionaux de partage de l'énergie, de l'extraction du gaz et du pétrole, de la sécurité nucléaire et de production d'électricité. Le Forum a également mis l'accent sur les politiques nationales respectives régissant les secteurs de l'énergie, les opportunités d'investissement ainsi que les moyens de collaboration en matière de R&D et de formation. La deuxième édition de l'AIEF se tiendra en Inde au cours de l'année 2023.



## Climat : Le Maroc et la France réaffirment à l'ONU l'importance de l'engagement du secteur privé

Le rôle primordial de l'engagement du secteur privé dans l'action climatique a été mis en relief, le 28 mai, à New York, à l'occasion d'une réunion du Groupe des amis sur le changement climatique, qui a été co-présidée par l'ambassadeur, Représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, et son homologue français, Nicolas de Rivière. Cette réunion a vu la participation de la Directrice exécutive

du Pacte mondial des Nations Unies, Sanda Ojiambo, du PDG du Groupe de l'Office chérifien des phosphates (Groupe OCP), Mostafa Terrab, et du PDG de la banque BNP Paribas America, Jean-Yves Fillion, ainsi qu'un parterre d'ambassadeurs de plusieurs Etats membres de l'ONU.

Intervenant à cette occasion, M. Hilale a souligné qu'une «planète saine est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable», relevant dans ce sens combien «il est fondamental pour le secteur privé de prospérer et d'être un véritable acteur de l'action climatique et de la création d'emplois.»

«Nous savons que les gouvernements ne peuvent à eux seuls faire face à la situation et éviter les pires impacts du dérèglement climatique». Le diplomate s'est réjoui que «le secteur privé est en train de devenir un acteur clé de l'équation climatique internationale, et avec les acteurs étatiques et les autres parties prenantes, y compris la société civile, il peut transformer la reprise post-pandémie en une voie plus propre et plus verte».

Sous le leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc, a indiqué M. Hilale, continue d'investir dans le climat en augmentant considérablement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, en réalisant une grande centrale solaire et de nombreuses centrales éoliennes, et en consolidant l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine, et en assurant une meilleure gestion par le secteur agricole des risques liés au changement climatique et à la gestion de l'eau.

Dans cette optique, le Partenariat de Marrakech pour l'action climatique mondiale continue de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris en encourageant la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, les villes, les régions, et le secteur privé qui doivent agir pour le climat.

Dans son intervention, le PDG du Groupe OCP a prévenu contre les conséquences néfastes pour la planète si le système alimentaire mondiale maintient sa trajectoire actuelle, notant que 1,4 trillion de tonnes métriques de gaz à effet de serre seront émises uniquement par la production alimentaire d'ici 2100 si rien n'est fait.

«Ce n'est clairement pas viable. La décarbonisation du système alimentaire mondial est essentielle».

En ce sens, M. Terrab a plaidé en faveur de l'amélioration des pratiques agricoles, notamment en Afrique, faisant observer que la fertilisation a «un rôle important à jouer à cet égard» pour «promouvoir une agriculture optimisée

et intensive». «En s'assurant que l'agriculteur obtienne une meilleure récolte par hectare, nous ralentissons, de facto, la déforestation».

M. Terrab a ainsi indiqué que le Groupe OCP s'est engagé à atteindre zéro émissions nettes de carbone avant 2040, notant que l'entreprise marocaine a déjà réussi à tripler sa capacité industrielle en maintenant son empreinte carbone au même niveau à travers des investissements dans la logistique et les énergies renouvelables.

De même, il a plaidé en faveur de la promotion d'une «révolution verte «en Afrique, à l'instar de ce qui a été fait en Inde et au Brésil, «afin de garantir que nous puissions nourrir la planète tout en utilisant pleinement la capacité massive de séquestration du carbone de l'Afrique».

«Nous devons développer des partenariats pour promouvoir cette révolution verte de manière concrète, en brisant les silos des institutions traditionnelles qui ont tendance à gérer les défis trop souvent à partir d'une perspective sectorielle», a-t-il dit, expliquant qu'une révolution verte nécessite l'adoption d'une «approche holistique».

Pour sa part, la Secrétaire exécutive du Pacte mondial des Nations-Unies, Sanda Ojiambo, a affirmé qu'il «ne peut y avoir de solution à la crise climatique tant que les entreprises n'assument pas leur responsabilité pour la situation actuelle», soulignant également l'importance pour le secteur privé de saisir l'opportunité et le potentiel de contribuer à la transformation nécessaire pour «ramener l'économie mondiale vers le net zéro».

«Les stratégies de mitigation des entreprises doivent adhérer à des principes sociaux et environnementaux robustes», a-t-elle plaidé, soulignant qu'un avenir d'énergie propre «ne doit jamais se faire au dépend des droits humains et de la protection de la biodiversité, d'où l'impératif d'une transition énergétique juste».

Le PDG de BNP Paribas America, a indiqué, quant à lui, qu'il est essentiel de fixer des objectifs clairs en matière d'adaptation et de trouver le moyen de concilier la quête des profits et la réduction des émissions de GES.

«Nous devons trouver un équilibre entre les pertes possibles à court terme et les gains à long terme» pour le climat et la planète, a déclaré M. Fillion, notant qu'en tant qu'investisseur institutionnel, BNP Paribas a entrepris des actions visant à faire progresser la transparence dans les grandes compagnies pétrolières



## Énergies renouvelables :

### Le Maroc se positionne en leader

**A**u cours des dix dernières années, le Maroc s'est érigé en leader dans le domaine des énergies renouvelables, en se positionnant en tête des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), écrit le Middle East Policy Council. Le centre de réflexion basé à Washington rappelle que le Royaume est le premier pays de la région MENA sur l'indice «Green Future» du MIT Technology Review, qui classe 76 pays et territoires selon les progrès et l'engagement déployés sur la voie d'un avenir vert à travers la réduction des émissions de carbone, le développement d'une énergie propre et l'innovation dans les secteurs verts. A ce sujet, le think tank américain publie sur son site internet une interview avec le directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), Saïd Mouline, dans laquelle il revient sur la stratégie et les différents chantiers lancés par le Royaume pour la promotion des énergies propres. M. Mouline relève ainsi que le changement majeur de la politique énergétique du Maroc s'est produit en 2009 lorsque SM le Roi Mohammed VI avait donné ses Hautes instructions pour accorder la priorité aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, avec le soutien d'agences dédiées à cet effort. «Aujourd'hui, nous menons non seulement des projets liés aux énergies renouvelables mais nous disposons d'une stratégie globale avec des objectifs à atteindre. Par exemple, en 2009, nous

avons fixé l'objectif d'atteindre 42 % de capacité d'énergie renouvelable en 2020. Aujourd'hui, l'objectif est de 52 % de capacité d'ici 2030», a noté Saïd Mouline.

«Nous pensons qu'il est possible d'atteindre l'objectif très ambitieux de 100 % car cela est devenu économiquement réalisable», a estimé le DG de l'AMEE, ajoutant que si cet objectif était limité auparavant par l'intermittence des énergies renouvelables, ce n'est plus le cas actuellement. «Nous pouvons atteindre 100 % d'énergies renouvelables tout en éliminant également toute utilisation de combustibles fossiles pour le transport», a assuré M. Mouline, en rappelant que l'AMEE a désormais aussi la mission de favoriser le transport durable. Pour assurer la transition énergétique des transports, le développement des nouvelles technologies et de l'hydrogène sont essentiels. La filière hydrogène offre de nombreuses opportunités pour accélérer la transition énergétique et réduire drastiquement les émissions.

«Si nous pouvons produire des molécules vertes - hydrogène, ammoniac, méthanol et autres - pour les besoins en électricité tout en trouvant un moyen de les décarboner, la technologie de l'hydrogène peut être appliquée aux secteurs des transports et de l'industrie», a encore assuré M. Mouline. Au Maroc, les opportunités sont nombreuses car le pays a déjà atteint une production élevée d'énergie renouvelable. «Si vous regardez la carte du Maroc pour les projets éoliens et solaires, il y a un potentiel énorme. Avant, nous étions dépendants à 95 % des importations de combustibles fossiles, mais plus maintenant en raison de projets renouvelables. Il s'agit d'un changement économique fondamental et d'une opportunité». «Une chose que le Maroc a montré, c'est que lorsque vous avez une stratégie et un soutien politique, vous pouvez atteindre les prix renouvelables les plus bas au monde, moins de trois cents le kilowattheure dans le secteur éolien». Au niveau africain, le Maroc a donné la preuve sur la manière d'initier des politiques d'énergies renouvelables économiquement viables, ajoutant que le Royaume soutient aujourd'hui ses partenaires sur tout le continent dans cette perspective. «Nous pouvons partager avec de nombreux pays nos différents projets à petite et à grande échelle».

## Efficacité énergétique :

### Le Maroc, un pays compétitif

**L**e chantier de développement de l'économie verte place le Maroc parmi les pays les plus compétitifs au monde en matière de production d'énergie à base de sources renouvelables, a affirmé, le 26 mai à Casablanca, le ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalami.



Aujourd'hui, ce positionnement offre à la base industrielle marocaine un avantage concurrentiel exceptionnel lui permettant de proposer aux opérateurs et aux investisseurs une énergie propre à des coûts extrêmement compétitifs, a précisé M. Elalamy qui s'exprimant lors de l'ouverture de la 6ème édition des Rencontres Africaines de l'efficacité énergétique. «En effet, le monde impose progressivement une taxe carbone et par ailleurs l'énergie verte est en baisse continue en termes de jours», a fait remarquer M. Elalamy, soulignant que pour le Royaume, ce constat constitue une véritable opportunité qu'il faut impérativement saisir pour garantir une durabilité et une pérennité en la matière. De même, il a estimé que le renforcement de l'efficacité énergétique passe par le développement de plusieurs aspects liés à la réglementation, à la normalisation et au renforcement des capacités, appelant à cet égard à un partage d'expériences et un échange «riche et bénéfique» dans le domaine des énergies, à l'échelle du continent africain. De son côté, le directeur général de l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE), Saïd Mouline, a mis l'accent sur la nécessité de changer

de paradigme économique et de passer à une économie verte pour réussir le pari de la transition économique et de la réduction des gaz à effets de serre, responsable du réchauffement climatique.

D'après lui, «l'économie verte recèle un important potentiel en termes de création d'emplois pour la jeunesse au Sud et au Nord de la Méditerranée. Le nombre d'emplois dans des métiers d'avenir liés au digital et à l'économie verte pourrait augmenter considérablement, grâce à l'accompagnement et au renforcement des capacités». L'économie verte a gagné d'importance dans le contexte de la pandémie, particulièrement en Afrique où la relance doit porter sur des axes comme l'accès à l'énergie renouvelable, la mobilité durable, la décarbonisation de l'industrie et l'efficacité énergétique. Il a, par ailleurs, mis en avant les efforts déployés par l'AMEE en matière de développement de l'efficacité énergétique dans les différents secteurs dont l'industrie, notant que dans ce sens plusieurs actions ont été menées, notamment une proposition de mesures fiscales et incitatives pour les équipements industriels à haute efficacité énergétique.

## Appel à l'innovation en matière de solutions énergétiques



La performance d'une industrie passe par sa capacité à innover en termes d'efficacité énergétique, a relevé, le 26 mai à Casablanca, Fatima Zahra El Khalifa, Directrice générale du Cluster solaire. Cette innovation se décline dans la capacité des industriels à mettre en place de nouvelles solutions et technologies permettant une meilleure gestion de l'énergie, a souligné Mme El Khalifa qui s'exprimait lors de la 6ème édition des Rencontres Africaines de l'efficacité énergétique, initiée par AOB Group en partenariat avec l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE).

Il s'agit aussi de la capacité des porteurs de solutions à développer et mettre en place sur le marché des nouvelles offres toujours plus attractives pour les industriels, tant en termes de performance énergétique qu'industrielle.

En outre, Mme El Khalifa a mis l'accent sur l'importance de l'efficacité énergétique dans le développement de l'économie nationale et surtout pour la relance post-covid, insistant sur la nécessité de traiter ce sujet de façon intégrée et donc sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour répondre à l'ensemble des défis du Maroc et du continent africain en termes de compétitivité des entreprises. Elle a, à cet égard, salué les avancements et le rôle du Maroc en tant que champion dans cette dynamique de transition énergétique, notamment en termes de développement durable des territoires, ou encore d'entrepreneuriat vert. Le but étant de pousser les jeunes à se développer de façon durable, à créer des emplois dans des filières vertes au Maroc et donc des richesses importantes et des solutions innovantes à forte valeur ajoutée. De son côté, Badr Ikken, directeur général de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN), a fait savoir que 70% de la production de gaz à effet de serre est aujourd'hui émise au niveau des villes, au moment où le continent africain est en pleine phase d'expansion et de développement de nouvelles villes. Il a ainsi appelé à développer l'expertise et à renforcer les capacités pour pouvoir concevoir des villes adaptées, tout en évitant la pollution et ce, pour une contribution au bien-être du citoyen mais aussi pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises. «De

réelles opportunités pourront être opérées et IRESEN œuvre, à travers différents instruments, au financement de projets collaboratifs et de plateformes de recherches au Maroc et en Afrique de l'Ouest, notamment en

Côte d'Ivoire, en vue de développer des infrastructures de recherche qui vont permettre de valoriser, de développer, d'innover et de créer de nouvelles solutions technologiques pour notre continent».



**L**es opportunités de coopération entre le Maroc et la Flandre dans le domaine des énergies renouvelables ont été mises en exergue lors d'un forum économique tenu le 20 mai par vidéoconférence.

Organisé par Flanders Investment & Trade (FIT), l'agence de promotion et d'investissement du gouvernement de Flandre, et l'ambassade du Royaume du Maroc en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg sous le thème «les énergies renouvelables et la gestion durable des déchets», ce webinar a été l'occasion de jeter la lumière sur le potentiel que recèle le Maroc en matière d'énergies vertes et durables et sur les perspectives de coopération avec la Flandre dans ce domaine.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, a souligné que «le Maroc et la Flandre ont des atouts majeurs pour construire un partenariat novateur gagnant-gagnant» dans les domaines des énergies renouvelables et de la gestion durable des déchets.

«La Flandre et le Maroc disposent de l'expertise et du savoir-faire mais aussi d'un potentiel de développement considérable dans ces secteurs», a indiqué M. Ameer. Pour l'ambassadeur, ce forum économique, qui porte sur une thématique d'actualité mais surtout d'avenir, vient renforcer une dynamique engendrée par la mission économique belge de haut niveau, menée en novembre 2018 au Maroc.

Le Maroc est un pays qui offre «d'énormes opportunités pour le développement des relations économiques avec la région flamande en particulier, et la Belgique en général», a souligné M. Ameer.

L'ambassadeur est par ailleurs revenu sur la crise sanitaire actuelle, notant que «le Maroc a fait preuve de beaucoup

## Énergies renouvelables : les opportunités de coopération entre le Maroc et la Flandre mises en exergue

de résilience, de réactivité et d'anticipation dans la gestion de la pandémie» et a engagé des réformes importantes. Il a cité notamment la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, la mise en œuvre du plan de relance industrielle 2021-2023 et le lancement d'une nouvelle politique pour l'amélioration de l'environnement des affaires. «Toutes ces réformes vont renforcer les atouts dont dispose le Maroc en termes de sécurité, de stabilité et de développement», a souligné M. Ameer, ajoutant que la pandémie de Covid-19 a montré que l'Europe est appelée à s'ouvrir davantage sur «son environnement immédiat», notamment le Maroc pour renforcer sa souveraineté économique.

De son côté, le ministre-président du gouvernement flamand, Jan Jambon, s'est félicité des «bonnes relations économiques» entre le Maroc et la Flandre, notant qu'au cours des 20 dernières années, le Royaume s'est érigé «comme un partenaire commercial encore plus fiable pour notre région».

«Ceci est démontré par les chiffres d'exportation de la Flandre vers le Maroc qui ont quadruplé au cours de ces deux dernières décennies atteignant un montant de 900 millions d'euros en 2019», a fait observer M. Jambon, relevant également que des dizaines d'entreprises flamandes investissent au Maroc.

Concernant les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables, le ministre-président flamand a indiqué que la Flandre et le Maroc, en intensifiant leur coopération, se dirigeront ensemble vers «un avenir intelligent et durable». Après avoir mis en avant l'expertise de la Flandre dans les domaines des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, M. Jambon a relevé que le Maroc a réussi à s'imposer ces dernières années «comme un pays pionnier en matière d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique».

De son côté, le directeur R&D et Intégration industrielle

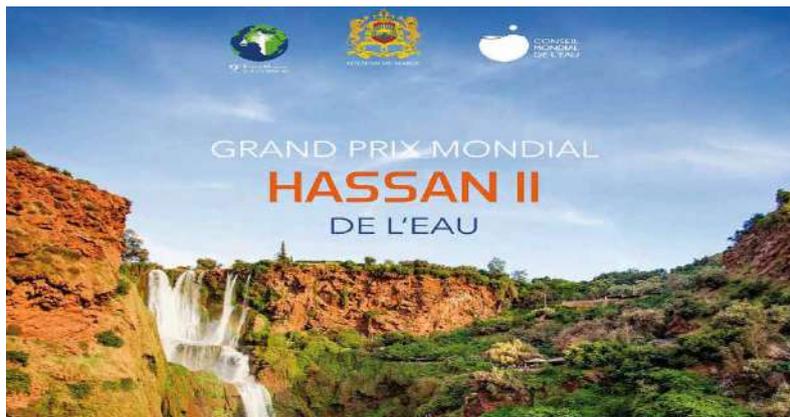
à l'Agence Marocaine pour l'Énergie Durable (MASEN), Hicham Bouzekri, a exposé les efforts du Maroc pour le développement des énergies renouvelables, notant que le Royaume «a fait le choix que l'énergie renouvelable sera l'avenir de l'énergie électrique».

Passant en revue les réalisations du Maroc en termes de production d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, il a relevé que le Royaume affiche un objectif ambitieux de porter la part des énergies renouvelables à plus de 52% dans la puissance électrique installée à l'horizon 2030. M. Bouzekri a en outre précisé que la répartition géographique des projets d'énergies renouvelables au Maroc permet à l'ensemble des régions de profiter de ce vecteur de développement.

Ces projets ont bénéficié à 33.000 personnes dans des secteurs divers, tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, mais aussi à travers des projets générateurs de revenus. Grâce à sa stratégie énergétique, le Maroc a enclenché

une dynamique de développement intégré pour plusieurs secteurs. S'agissant de la coopération avec la Flandre, M. Bouzekri a indiqué que «nous avons une ambition pour des partenariats qui créent des emplois et une valeur ajoutée». La stratégie du Maroc dans le domaine de la gestion des déchets a été exposée lors de ce webinaire par Mustapha El Habti, Gouverneur Directeur des Réseaux Publics Locaux au ministère de l'Intérieur. M. El Habti a fait savoir à cette occasion que le Royaume a de grandes ambitions dans le cadre de sa stratégie énergétique et environnementale pour ce qui est de la composante dédiée à la valorisation de la biomasse, avec un potentiel important aussi bien en termes des déchets ménagers que de la boue produite dans les stations d'épuration. Il a ajouté que la valorisation et le recyclage des déchets sont considérés par le Maroc comme des solutions «durables et performantes» afin de relever le double défi de la gestion optimale des déchets et de la préservation de l'environnement.

## Lancement de la 7<sup>e</sup> édition du Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau



Le Maroc et le Conseil mondial de l'Eau lancent la 7<sup>ème</sup> édition du Grand Prix mondial Hassan II de l'Eau, l'une des plus prestigieuses distinctions internationales dans le secteur de l'eau.

Le ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau a indiqué que ce prix organisé sous le thème général «Coopération et solidarité dans les domaines de la gestion et du développement des ressources en eau», récompensera les projets, les œuvres et les initiatives qui s'inscrivent dans le cadre du thème spécifique «la sécurité de l'eau dans les territoires pour le développement durable et la sécurité alimentaire».

L'objectif est d'encourager les efforts visant à renforcer les liens existants entre la sécurité hydrique, la sécurité alimentaire et le développement durable, ainsi que de promouvoir les approches ou techniques ayant apporté

des réponses aux problèmes en relation avec ces domaines interdépendants, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans une dimension territoriale.

Le Prix, dont la valeur est estimée à 500.000 dollars US, sera remis lors d'une cérémonie spéciale programmée à l'occasion de la session plénière d'ouverture du Forum mondial de l'Eau, prévue en mars 2022 à Dakar, au Sénégal. Le gagnant recevra, aussi, un trophée et un certificat, alors que la valeur du Prix était de 100 000 dollars lors des six éditions précédentes. Les modalités de candidature et les informations supplémentaires relatives à la 7<sup>ème</sup> édition sont publiées sur le site officiel du ministère et celui du Conseil mondial de l'Eau. Les candidatures, dont le formulaire est disponible en ligne sur le site : [www.hassan2gwwp.org](http://www.hassan2gwwp.org), sont à soumettre au secrétariat du Grand Prix mondial Hassan II de l'Eau avant le 31 décembre 2021.

Le Prix est attribué à une personne, un groupe de personnes, une institution ou une organisation ayant accompli une importante contribution dans les domaines du développement et de l'utilisation des ressources en eau, au niveau tant scientifique qu'économique, technique, environnemental, social, institutionnel, culturel ou politique. Le Comité permanent de cette édition, présidé par le ministre de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau du Maroc, est composé de Loïc Fauchon, président du Conseil mondial de l'Eau, Ahmed Reda Chami, président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Driss Dahak, ex-secrétaire général du gouvernement et membre de l'Académie du Royaume du Maroc, Rui

Godinho, président de l'Association portugaise des services d'eau et d'assainissement, Nouzha Chekrouni, professeur, ex-ministre et ex-ambassadeur, et Guy Fradin, conseiller spécial du Président du Conseil Mondial de l'Eau.

Créé en 2002 et attribué pour la première fois lors du 3ème Forum mondial de l'Eau de Kyoto au Japon, en 2003, le Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau est une initiative menée conjointement par le Royaume du Maroc et le Conseil mondial de l'Eau, à la mémoire de feu Sa Majesté le Roi Hassan II pour sa vision éclairée et stratégique en matière de protection et de gestion intégrée et durable des ressources en eau, ainsi que ses actions en faveur de la coopération internationale.

## Industrie nucléaire : Le Maroc et la Hongrie renforcent leur coopération en matière de formation

Le Maroc et la Hongrie ont convenu de renforcer leur coopération en matière d'éducation et de formation sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Un mémorandum d'entente a été signé, dans ce sens, le 3 septembre à Rabat, entre le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement et le ministère hongrois de l'Innovation et de la Technologie. Il vise l'établissement d'une coopération à long terme entre les deux parties qui s'engagent à travailler en étroite collaboration pour mettre en place de programmes en matière de formation et d'éducation, notamment dans les domaines du développement de la recherche fondamentale et appliquée, des sciences et technologies nucléaires et de la réglementation sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Les deux parties s'engagent, en vertu de cet accord, à développer la capacité industrielle locale, à travers la coopération commerciale entre les fournisseurs des deux pays de biens et services et l'élaboration de programmes d'échanges d'étudiants, professeurs et doctorants entre les universités marocaines et hongroises avec la participation d'instituts de recherche.

Dans une déclaration à cette occasion, l'ambassadeur de Hongrie au Maroc, Miklós Tromler, s'est félicité de la signature de cet accord entre deux pays membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique, lequel accord se focalisera sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais aussi la non-prolifération des armes nucléaires.

Ce mémorandum, qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération bilatérale de longue date, vise la formation des



professionnels du secteur et l'échange des bonnes pratiques et des informations entre universités, chercheurs, instituts et centres de recherche, notamment en matière de gestion des crises, tout en mettant l'accent sur l'aspect pacifique de l'énergie nucléaire. Il concerne aussi «le développement de technologies nucléaires et radiologiques et l'élaboration de recherches conjointes pour promouvoir cette belle coopération entre les deux pays». Par ailleurs, l'ambassadeur a indiqué que les relations politiques et économiques entre le Maroc et la Hongrie ont toujours été «bonnes» à la faveur de plusieurs visites de haut niveau effectuées de part et d'autre. Au Maroc, les techniques nucléaires sont utilisées dans plusieurs secteurs, notamment la santé, l'industrie, l'enseignement et la recherche, l'agriculture et l'énergie, entre autres. De plus, la première installation nucléaire du Royaume a vu le jour à travers le réacteur nucléaire de recherche et les laboratoires associés, réalisée par le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires et basée au Centre d'études nucléaires de la Maâmora.

La mise à niveau du cadre législatif a été opérée à travers la promulgation de la loi 142.12 relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, ainsi que de la loi 12.02 concernant la responsabilité civile en cas de dommages nucléaires.

# MOBILITÉ DURABLE : LES RECOMMANDATIONS DU CESE

## Les 3 piliers de la mobilité durable



Le Conseil économique, social et environnemental a publié, le 22 septembre, un avis sur la mobilité durable, intitulé «Vers des moyens de transport durables et accessibles». Il plaide en faveur de la mise en place de solutions adaptées aux besoins de tous les usagers et, plus généralement, d'une réponse globale à une problématique multidimensionnelle.

Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique, les enjeux environnementaux, les crises économiques et les défis sociaux, les besoins en matière de mobilité des personnes et de leurs biens grandissent de plus en plus, entraînant des externalités négatives très profondes.

En effet, les systèmes de transport sont les grands responsables des émissions de CO<sub>2</sub> et génèrent d'innombrables dégâts et menaces de diverses natures, faisant ainsi de la mobilité un enjeu planétaire et sociétal. A cet égard, les ODD apportent une approche fondamentalement différente, davantage centrée sur l'humain et la préservation des ressources.

Les virages proposés par les transitions écologique et énergétique invitent la société dans son ensemble, et les décideurs en particulier, à considérer de nouvelles approches

et solutions en matière de transport, telles qu'adoptées par de nombreux pays développés ou émergents, afin de réduire drastiquement les émissions en CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le Maroc a assurément réalisé des progrès indéniables en matière de développement d'infrastructures modernes, ainsi qu'au niveau des modes de transports, y compris durables, comme peuvent en témoigner certains chantiers : LGV/ TGV Maroc, tramways et BHNS électriques en site propre. Ces progrès sont rendus possibles grâce, notamment, à de nouveaux dispositifs législatifs et réglementaires, de nouvelles formes de gouvernance territoriale, mis en place dans le cadre de la régionalisation avancée. Cependant, et malgré les avancées enregistrées, des carences et des défis subsistent. La situation des transports au Maroc confirme largement les constats mondiaux, particulièrement au niveau de l'accroissement du trafic routier.

Le transport urbain et rural des personnes et de leurs biens, qui joue un rôle important dans les dynamiques sociales, économiques et territoriales connaît une demande croissante et exponentielle des déplacements. C'est un

modèle d'organisation multidimensionnel, multi-échelle, et multiacteurs complexe, qui a atteint toutes ses limites, à cause d'une part des effets, sur le budget de l'Etat, des entreprises et des citoyens et d'autre part, à cause de son impact négatif sur la santé, l'environnement, le climat et la qualité de vie en général.

Ainsi, une problématique centrale se pose : comment satisfaire les besoins en termes de mobilité et assurer son financement, tout en réduisant les impacts négatifs générés ? Autrement dit, comment passer d'un système court-termiste, essoufflé, entretenant une économie déficitaire, peu équitable et non durable vers un modèle global, plus solidaire, et une économie plus soutenable, qui transforme les déficits et défis en opportunités ? Il est à noter que la mobilité durable vise le bien-être, grâce à l'amélioration de l'exercice des libertés, du droit d'accès aux services sociaux de base et à l'emploi, et ce via des transports de qualité, davantage accessibles et plus respectueux de l'environnement.

Au-delà des concepts émergents des nouvelles formes de transport, le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) propose d'examiner l'opportunité de développement d'une mobilité durable au Maroc, - une mobilité au confluent de la vie économique, sociale et culturelle.

A travers cet avis, le CESE propose des pistes de réflexion et d'action pour surmonter les déficits et les externalités négatives des systèmes de transport actuels et les transformer en opportunités de développement durable pour les territoires. L'examen des situations de la mobilité des personnes et de leurs biens, à différentes échelles des territoires (régions et communes rurales), a permis la conduite d'analyses fines, en matière d'organisation, de financement, de gouvernance et de réglementation des transports.

A la lumière du diagnostic réalisé, le CESE estime que le développement d'un système intégré de la mobilité durable devrait apporter une réponse globale qui vise progressivement :

- Le développement d'une mobilité active durable, grâce au déplacement, non contraint, à pied et à vélo, en toute sûreté et sécurité ;
- La réduction de la fracture spatiale en matière d'infrastructures et de moyens de transport durables en milieu rural ;
- L'élargissement de l'accessibilité aux transports en commun à l'ensemble de la population, en particulier aux personnes vulnérables, à mobilité réduite ou en situation de handicap ;

- La baisse significative de la prédominance et de la dépendance des véhicules individuels grâce à une meilleure offre des transports en commun, en multimodalité ;

- La réduction des déplacements inutiles ou contraints, sans pour autant entraver l'exercice des droits et des libertés individuelles, le raccourcissement des itinéraires et la réduction du temps de trajet, grâce à une meilleure gestion de la demande et à la continuité du service ;

- Le remplacement progressif de la dépendance des sources d'énergie fossiles par l'adoption de solutions alternatives à faible empreinte carbone, voire neutres en carbone, pour tous les modes de transport, réduisant par la même occasion les émissions globales et locales, nocives pour la santé ;

- Le recours aux acteurs nationaux (industriels, adjudicataires, services, etc.), aux écosystèmes de savoir-faire locaux, intégrant tous les métiers et cycles de vie des moyens de transport : origine de production, bonne exploitation et recyclage. L'analyse du potentiel national en matière de développement d'une mobilité durable, intégrant les besoins actuels et futurs des territoires, révèle l'existence d'un important gisement d'innovation dans les métiers des transports durables, et particulièrement au niveau des secteurs de l'industrie et des services. Le secteur du rail et des véhicules électriques pourrait créer 300000 à l'horizon 20403 .

Ce constat est confirmé au niveau de l'étude menée en 2020 par l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui prévoit la création de 15 millions d'emplois directs à travers le monde, à l'horizon 2030, dans les transports électriques en commun. Les perspectives de développement d'une mobilité durable au Maroc s'appuient sur des initiatives prometteuses, des projets structurants et un potentiel concret, donnant lieu à des recommandations de nature stratégique, opérationnelle et d'accompagnement, et qui constituent à cet égard un outil d'orientation et d'aide à la décision pour les parties prenantes. L'opérationnalisation des recommandations proposées par le CESE, nécessite l'adhésion de l'ensemble des acteurs de l'écosystème des transports, grâce à un débat citoyen entre les partenaires sociaux, les élus et les autorités, au bénéfice de l'émergence d'une économie globale de la mobilité, plus soutenable.

Cela contribuera également à l'amélioration de la résilience des territoires et à leurs développements durables, grâce aux choix pertinents des communes en matière d'infrastructures, des équipements, des modes de transport et d'une gestion plus efficiente, mutualisant les moyens matériels et les ressources humaines disponibles.



## I- Asseoir un modèle de mobilité durable exige une réforme profonde du système de transport actuel

### a. Du transport à la mobilité : d'un système de transport non soutenable vers une mobilité durable et accessible pour tous

Selon l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la mobilité durable est « une mobilité qui ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes (naturels), respecte les besoins de transport tout en étant compatible avec une utilisation des ressources renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à leur régénération... ».

Il semble, cependant, que la définition retenue par la stratégie nationale de développement durable (SNDD) soit plus proche de l'esprit et du périmètre de cette auto-saisine, à savoir une politique de transports qui cherche à concilier l'accessibilité, le progrès économique et la réduction des impacts environnementaux des transports sélectionnés... l'optimisation des réseaux existants et plateformes pour des transferts efficaces des marchandises.

Pour les particuliers, elle doit s'adapter à chaque besoin de mobilité, notamment en proposant une offre multimodale. Le CESE a enrichi cette définition par l'introduction des exigences d'équité sociale et spatiale, d'accessibilité davantage centrée sur l'individu, d'efficacité énergétique, d'empreinte carbone et d'impact économique, dans le cadre d'une transition écologique globale.

La durabilité des moyens de transport est considérée comme effective, lorsque ses trois principales dimensions convergent et tendent vers l'équilibre, à savoir :

- La dimension sociale, c'est-à-dire la prise en compte de l'ensemble des besoins des citoyennes et citoyens en matière d'accessibilité, à savoir des moyens de transport disponibles, abordables, adaptés aux différents usagers et aux milieux, et qui facilitent l'exercice des droits sociaux fondamentaux, dans

des conditions optimales de confort, de sûreté et de sécurité, favorisant ainsi l'accès aux opportunités d'emploi et au bien-être ;

- La dimension environnementale qui prend en compte la réduction maximale des nuisances, particulièrement l'empreinte carbone, dans le but d'épargner les ressources, les écosystèmes naturels, la qualité de l'air et par conséquent la préservation de la santé ;

- La dimension économique qui a trait à l'efficacité des investissements grâce aux choix pertinents des modes de transport, leur viabilité économique, la valeur-ajoutée qu'ils génèrent, et à la résilience du système de transport dans son ensemble. En effet, le secteur des transports et particulièrement sa durabilité et son accessibilité se trouve au confluent des divers aspects de la vie économique, sociale et culturelle de tous les citoyens, en milieu rural et urbain. Faisant partie de la panoplie des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels, les transports conditionnent les modes de vie, l'accès aux lieux de travail, le retour à domicile, l'accès aux lieux ou espaces de vie sociale et culturelle, et agit sur les relations entre les divers échelons territoriaux. L'aménagement du territoire et de l'espace urbain et rural joue un rôle important dans les connexions inter-régionales et sur les relations internationales du pays et son ouverture au monde.

### b- Des tendances lourdes et des mutations politiques et technologiques profondes du secteur de la mobilité dans le monde

Le contexte mondial est largement marqué par les enjeux climatique et environnemental, les crises économiques et sanitaires, ainsi que les défis sociaux qui en résultent. En raison de la croissance démographique et de la croissance économique, les besoins en matière de mobilité des personnes et de leurs biens grandissent, ainsi que les répercussions négatives qui en résultent. Le Maroc ne fait pas exception à ce large constat planétaire.

Afin de tirer le meilleur parti de cette situation, les grandes puissances mondiales et certains pays émergents ont adopté des démarches novatrices, dans le cadre d'une transition écologique globale, pour la relance post-covid-19 de leurs économies, tels que le numérique, l'énergie et la mobilité.

Ainsi des politiques industrielles audacieuses émergent : le développement et subvention de voitures électriques et hybrides, dépassant les immatriculations des voitures à moteur thermique dans certains pays, la fin de production des voitures diesel dans d'autres, l'interdiction de circuler en diesel dans plusieurs villes et métropoles, le plan vélo, etc.

Afin d'accompagner ces profondes mutations et de s'inscrire

dans le processus de mise en œuvre des ODD, le Maroc qui a organisé la conférence des parties des Nations Unies (COP22) à Marrakech, a mis en place plusieurs initiatives et stratégies nationales dans le cadre du processus de Paris pour la mobilité et le climat (PPMC), et ce à travers l'adoption de la SNDD et du projet de feuille de route pour la mobilité durable ; un engagement annonciateur de la volonté du pays à emprunter la voie de la durabilité.

## **Le système de transport au Maroc a bénéficié d'efforts exceptionnels, et a accompli des progrès pour devenir l'un des plus développés d'Afrique**

### **a. Des décennies d'effort de planification et d'investissement dans les infrastructures routières et ferroviaires ainsi que le développement de l'industrie automobile**

Le secteur des transports au Maroc représente environ 6% du PIB national, soit 9% du secteur tertiaire. Il contribue aux recettes du budget général de l'Etat à hauteur de 15%. L'ensemble du secteur des transports emploie environ 5% de la population active, soit près de 500 000 personnes, et 10% de la population active urbaine. Le transport routier emploie près de 80% de la main-d'œuvre de l'ensemble du secteur des transports routiers et assure près de 90% de la mobilité des personnes et 75% des flux de marchandises, phosphates exclus.

Le Maroc dispose de 110 000 km de routes, dont 12 500 km de pistes, sur lesquelles circulent 4,5 millions de véhicules au total, dont 68% de véhicules des particuliers et plus de 200 000 motocycles (hors véhicules non homologués ; le chiffre global serait de plus 1,5 millions de motocycles).

Le parc automobile est constitué à 99% de véhicules à moteur thermique, dont 76% fonctionnant au diesel et 23% fonctionnant à l'essence ; quelques centaines sont pourvus de moteurs électriques. Ce parc automobile connaît un taux de progression annuel de +5%, en raison de la croissance rapide qu'a connue le Maroc au cours des dernières décennies pour atteindre un taux de motorisation de près de 65 voitures pour 1 000 citoyens, soit le 6ème rang en Afrique (à comparer aux 529 voitures en moyenne pour 1 000 habitants dans l'UE9). L'âge moyen des véhicules a été évalué à près de 15 ans (à comparer à 10,8 ans d'âge au sein de l'UE).

Les voies ferrées, quant à elles, s'étendent sur près de 2 110 Km et elles sont à 75% électriques. Au total, ce réseau de transport routier permet de desservir près de 80% de la

population nationale grâce à une route permanente. Seules 632 communes sur les 1 538 recensées sont desservies par des autocars. Ces derniers sont au nombre de 2 400 pour une capacité de 122 000 sièges. En matière de transport des personnes, les taxis jouent un rôle complémentaire important, aussi bien au niveau urbain grâce aux petits taxis dits de 2ème catégorie, au nombre de 32 000 véhicules, qu'au niveau de la connexion périurbaine, voire rurale, grâce aux grands taxis dits de 1ère catégorie, au nombre de 45 000 véhicules. Les moyens de transport durables ne consommant pas d'énergie d'origine fossile, récemment introduits et témoignant d'une initiative nationale tournée vers des transports modernes et efficaces. Il s'agit en particulier des premières lignes de tramways à Rabat (19,5 km) et à Casablanca (46 km). Ainsi que d'une première ligne à grande vitesse (LGV pour accueillir le TGV AL-BORAQ) d'une longueur initiale de 200 km, inaugurée en 2018. A ces importants investissements viennent s'ajouter quelques autres infrastructures et moyens de transport modernes, tels que :

- Les ports maritimes, au nombre de 27, dont le hub international de Tanger-Med, labellisé durable (GreenPort & GreenZone);
- Les aéroports internationaux, connectant une partie conséquente des territoires, avec 25 millions de passagers en 2019 ;
- Les gares routières pour passagers (trains et autocars ...);
- Les autoroutes (1 800 km) 12 et voies express ;
- Les nouvelles flottes de bus et de tram 'bus, dont est prévue une partie à moteur électrique. Il convient également de souligner les importants investissements dans les industries des transports, en particulier l'aéronautique et l'automobile, dont une partie, produit désormais des véhicules électriques (usine PSA de Kénitra), et qui viennent conforter la dynamique globale, en contribuant à une croissance économique significative du pays. Ces investissements font du Maroc le premier hub industriel Africain, exportateur d'automobiles particulières, ou véhicules de tourisme, et utilitaires (+500 000 véhicules/an), avec une contribution de +6,5% au PIB national.

Afin de limiter sa dépendance aux énergies fossiles importées et de réduire son empreinte carbone, le Maroc développe un ambitieux programme d'électrification aux énergies renouvelables qui permet d'accompagner le développement durable des divers secteurs de l'économie, dont les transports. Ce programme prévoit une part de 42% des énergies renouvelables à son mix d'énergie à l'horizon 2020 et 52% minimum à l'horizon 2030 14 .

### **b. Des stratégies, des plans et des programmes en faveur de la mobilité durable**

Une partie de ces progrès est rendue possible grâce à l'entrée en vigueur du processus de la régionalisation avancée, un ensemble de stratégies en faveur du développement durable, ainsi que plusieurs dispositifs réglementaires, d'organisation et de gouvernance nouveaux.

A ce titre, la stratégie nationale de développement durable (SNDD), les schémas directeurs d'aménagement du territoire, les plans de développement régionaux (PDR), la stratégie nationale des déplacements urbains (SNDU), et les plans des déplacements urbains (PDU) permettent la mise en œuvre des politiques publiques en matière de mobilité des personnes, à l'échelle des territoires (régions, préfectures, provinces et communes).

Il convient de souligner que la SNDD adoptée en octobre 2017, prévoit explicitement la promotion de la mobilité durable (cf. Axe stratégique 8) et appelle à l'exemplarité des acteurs publics en matière de mobilité (cf. Objectif 6 : Part des véhicules publics respectant les normes environnementales fixées conformément au Plan d'action national pour l'environnement (PANE) avec un indicateur cible de 30%).

### **c. Un cadre législatif « régional » amélioré et des initiatives prometteuses**

La compétence liée à la gestion des moyens de transport, est traduite dans les textes des lois organiques relatives à la régionalisation avancée : Loi relative aux régions 111-14, celle relative aux préfectures et provinces 112-14, et celle relative aux communes 113-14, dotant les territoires de larges prérogatives et définissant les attributions des acteurs en termes de gouvernance (planification, urbanisme, équipement, transport ...).

Hormis le chantier de la régionalisation avancée, l'arsenal juridique environnemental encourage également une mobilité durable bas carbone à travers :

- L'audit énergétique obligatoire prévu dans le Décret n° 2-17-746 (4 Chaabane 1440 ; 10 avril 2019) qui stipule l'application des exigences d'efficacité énergétique aux transports. Il reste à voir dans quelle mesure elle serait effective et si elle atteindra ses objectifs en termes de réduction des nombreuses nuisances actuelles des transports ;
- Plus récemment, en août 2020, la loi n°49.17, relative à l'évaluation environnementale qui constitue une avancée en soi. En effet, les projets d'investissement de l'Etat, régions et territoires sont désormais soumis à l'étude préalable

d'impact environnemental. En plus de l'arsenal législatif, des chartes, des stratégies et des plans de développement, le Maroc s'inscrit volontairement dans de nombreuses initiatives internationales, telle que l'initiative Mobilise Your City (MYC) lancée à l'occasion de la COP21 en 2015. Cette initiative intervient à la fois au niveau national, pour accompagner les gouvernements dans l'élaboration de politiques nationales de mobilité urbaine (PNMU), et au niveau local, pour la mise en œuvre de plans de mobilité urbaine durable (PMUD) que le Maroc a rejoint en 2016 (devenue effective en 2017).

### **d. Une gouvernance territoriale et des financements innovants**

La régionalisation avancée offre un cadre nouveau en matière de transfert des responsabilités des moyens de transport de l'Etat central vers les régions. Ce sont désormais les sociétés de développement local SDL et les établissements de coopération inter-communales ECI qui sont chargés du développement des transports. Afin d'accompagner les territoires dans la réalisation des programmes et projets locaux, l'Etat s'est doté d'un fond d'accompagnement des réformes de transport (FART).

Ce dernier apporte les financements et les garanties nécessaires de l'Etat, dans le cadre de projets conduits par les SDL et les ECI, en cofinancement avec les régions et parfois des acteurs privés. Le dispositif de financement du FART prend en charge les projets de transport en commun éligibles, avec une couverture assez large, intégrant l'investissement initial (sous forme de capital de la SDL, et à hauteur de 66%, - les communes devant apporter 34% au minimum -), ainsi que la prise en charge de la dette et du déficit d'exploitation.

### **e. Des efforts indéniables en matière de préservation de l'environnement, de la qualité de l'air et son impact sur la santé**

En matière de protection de l'environnement, de préservation de la qualité de l'air et de la santé, la Fondation MohammedVI pour la protection de l'environnement, sous la présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, a initié et accompagne de nombreuses initiatives, en partenariat avec les pouvoirs publics, parmi lesquelles :

- Un Programme Air-Climat qui encadre le déploiement de stations de mesure de la qualité de l'air, en partenariat avec la Direction de la météorologie nationale. Le programme a permis le développement d'outils de modélisation, ainsi qu'une plateforme de recueil et d'analyse des données, via la mise en place d'un noyau d'expertise marocaine.

- Un Pacte qui permet aux partenaires (entreprises et territoires) de contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique locale et le réchauffement climatique global suivant une démarche en 3 étapes : évaluer, réduire et compenser, à travers un programme et un outil digital de compensation volontaire carbone (CVC) qui permet de compenser le CO<sub>2</sub> issu des transports, en finançant par exemple la plantation d'arbres et l'installation de panneaux solaires PV dans des écoles rurales.
- Un centre dédié : le Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement permet la sensibilisation, l'éducation, la formation, l'échange et la promotion des bonnes pratiques, dans le cadre d'ateliers pédagogiques destinés aux jeunes, ainsi que d'actions d'accompagnement des acteurs, par exemple pour la mise en place de plans climat au niveau des territoires.

## **Malgré les progrès accomplis, plusieurs carences persistent et freinent le développement de la mobilité durable**

### **a. Le manque d'une vision-stratégie claire et intégrée de la mobilité durable**

En l'absence d'une vision claire et d'une stratégie intégrée pour la mobilité durable, les politiques nationales et territoriales peinent à inverser les approches classiques bien ancrées du système de transport. Les principales politiques et programmes nationaux et territoriaux sont principalement centrés sur les véhicules, principalement privés, et sur les déplacements physiques, au lieu d'être centrés sur l'individu. Ce modèle dominant ne prend pas en considération la réduction des déplacements grâce à la proximité et à l'optimisation de l'accessibilité aux services sociaux de base. Une des principales carences concerne la quasi-absence d'une politique-stratégie de la marche non contrainte, la circulation à vélo, sans et avec assistance électrique (VAE), en cyclomoteur ou encore intégrant les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (trottinette, hoverboard, gyropode, etc.), dans des conditions de sûreté et de sécurité optimales. Un tel déficit pose de sérieux défis, d'autant plus que la majorité des accidents de la route résulte de la circulation en ville.

En l'absence d'une mobilité durable et accessible, une part importante des citoyennes et citoyens (écoliers, travailleurs à revenus modestes, femmes, etc), estimée à près de 60%, voire plus dans certaines communes, pratique la marche contrainte en milieu urbain et rural. Cette carence ne concerne pas seulement les moyens de transport

eux-mêmes, mais comprend aussi les aménagements infrastructurels nécessaires (voies piétonnes, pistes cyclables, aires de stationnement, signalétique, sécurité, respect des réglementations, etc.).

Dans un autre registre, il manque toujours une vision claire de la mutation vers le moteur électrique. Malgré les inconvénients du moteur thermique (à combustion interne essence et diesel), Il n'existe actuellement au Maroc, qu'à peine 1% de véhicules propres dont 300 électriques et 2 000 hybrides. Les moyens de transport publics doivent être les pionniers en la matière à l'image de ce qui se passe dans plusieurs pays où nous avons affaire à des autobus hybrides, électriques et même fonctionnant à l'hydrogène vert provenant de l'électrolyse de l'eau.

Un tel déficit en matière de moyens de transport publics durables et de mobilité électrique risque, non seulement d'aggraver la dépendance des énergies d'origine fossile importées et le déficit économique qui en découle, mais encore d'aggraver les inégalités sociales et les impacts négatifs sur l'environnement.

### **b. Une offre de mobilité inadaptée, insuffisante et qui oriente la demande vers des moyens non durables**

La politique actuelle centrée sur l'infrastructure routière et la voiture individuelle renforce davantage la dépendance à un mode peu durable, peu équitable et qui ne peut être à la portée des deux tiers de la population. La région de Casablanca-Settat est un exemple révélateur des défis de la mobilité urbaine. La majorité des déplacements de la région la plus peuplée du Maroc (20% de la population), avec le PIB le plus élevé (30%), se font à pied (à peu près 62%), la part des transports en commun (autobus et tramways) s'élève à 12%, elle est de près de 13 % pour les voitures individuelles et de 9% pour les taxis.

### **c. Un pouvoir d'achat limité et une fragilité sociale contraignante**

Il convient de noter que la voiture individuelle personnelle reste le mode de transport le plus privilégié au Maroc comme dans d'autres pays, cependant de nombreux marocains sont encore obligés de se déplacer à pied et parfois pour de longs trajets. Le recours aux transports en commun n'est pas toujours possible.

Le coût des transports représente une part non négligeable au regard des revenus modestes des personnes en situation de précarité. L'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens est un objectif central du développement de la mobilité durable. L'offre disponible en matière de transport en commun reste insuffisante par rapport aux besoins des



populations, aussi bien dans les aires urbaines denses que dans les aires rurales dispersées ou enclavées.

Les périphéries urbaines et les nouvelles villes satellites souffrent également des mêmes carences, en raison de l'absence de l'intégration en amont des plans de déplacements et d'aménagement. Cette situation aggrave les inégalités sociales et pose pour les villes le défi de réguler les flux des véhicules particuliers et de gérer les nuisances et la pollution qui en résulte.

Si on prend la ville de Casablanca pour exemple, elle concentre le tiers des véhicules en circulation au pays.

#### **d. Un territoire rural fragile et peu connecté**

A l'échelle du milieu rural, et compte tenu de ses spécificités, les transports en général et celui des personnes, en particulier, posent des défis importants: • L'espace rural est globalement peu intégré au périmètre péri-urbain ; peu connecté ou mal desservi par des transports publics en commun suffisants et de qualité ;

- Certaines carences spécifiques aux aires rurales relèvent de la faible couverture spatiale, - disponibilité de routes rurales durables-, et ce malgré le programme national des routes rurales (PNRR2 qui a permis de connecter plusieurs communes rurales et Douars) ;

- Le problème des capacités humaines et des moyens limités se pose avec acuité pour certaines communes rurales qui ne peuvent bénéficier de plus de 1 ou 2 M de DH de budget. Des moyens largement insuffisants face à l'ampleur des projets à réaliser.

- Le transport mixte, qui apporte une certaine réponse en matière de mobilité pour les usagers en milieu rural pose de sérieux défis en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de la dignité humaine. Il est destiné à une population vulnérable avec un pouvoir d'achat très limité travaillant généralement dans les secteurs de l'agriculture ou du commerce.

#### **e. Des transports publics en commun insuffisants, inadéquats et peu accessibles**

Les besoins grandissants en mobilité des personnes augmentent, et avec eux les disparités sociales. Si le véhicule particulier continue à s'imposer comme ultime recours pour se déplacer, une telle situation ne serait ni économiquement soutenable, ni socialement équitable, ni écologiquement vivable. A titre d'illustration des besoins des populations, rien qu'au niveau de l'agglomération de Casablanca : 15 millions de déplacements par jour sont prévus à l'horizon 2030 contre 11 millions en 2020, et 1,3 million de voitures en 2030 contre 320 000 voitures en 2020.

De surcroît, les transports publics sont parfois caractérisés par un manque de propreté et de sécurité et ne sont pas adaptés et accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite. Les tramways, les BHNS et le train à grande vitesse représentent aujourd'hui une alternative durable et accessible pour ces usagers.

#### **f. Un secteur des taxis à la gouvernance archaïque**

Le programme de renouvellement de la flotte des taxis, doté d'un budget de 4 Mrd de DH, a atteint un niveau de renouvellement de 54% à l'échelle nationale et de 85% à l'échelle de Casablanca.

Cependant, il n'a pas réussi à intégrer des voitures électriques, laissant ainsi passer l'occasion d'une vraie transition vers une mobilité durable. De surcroît, le secteur des grands et des petits taxis souffre d'une fragilité structurelle et organisationnelle, aggravée par des situations de précarité de ses employés qui opèrent à la frontière de l'informel, sans couverture sociale, avec un grand risque de perte d'emploi, sans retraite). D'autres carences dont souffre le secteur des taxis sont d'origine réglementaire : comme le port de la ceinture de sécurité non obligatoire, deux voyageurs peuvent s'installer dans le siège du passager avant d'un grand taxi.

Enfin, le système actuel de gestion des agréments de taxis semble freiner son propre essor en tant que secteur contributeur à la mobilité durable. En effet, le système d'octroi des agréments manque de transparence, sans oublier la pratique de transfert non officiel du droit de jouissance entre personnes qui empêche l'identification du véritable détenteur.

#### **g. Une pollution continue menaçant d'altérer la qualité de l'air et la santé des citoyens**

Concernant les externalités négatives relatives à l'environnement, la qualité de l'air et son impact sur la santé, Casablanca détient le triste palmarès de la ville la plus polluée du pays à cause d'un trafic routier intense, suivie de Marrakech et de Fès.

Cette situation résulte principalement des problématiques

de l'intensité du trafic routier et du congestionnement qui en résulte, aggravé par la circulation de poids-lourds, d'utilitaires et de tous types de véhicules à moteur thermique (majoritairement diesel, EURO-4).

Ces derniers sont responsables du phénomène de pollution global, et d'émission de GES qui peut causer des troubles respiratoires, des crises d'asthmes et des maladies cardio-vasculaires... Dans un autre registre, le transport routier logistique est le secteur le plus consommateur d'énergie et est par conséquent le plus émetteur de pollution locale et globale. Ce secteur souffre de plusieurs défis en particulier :

- La durabilité et l'empreinte carbone ne sont pas vraiment à l'ordre du jour ;
- L'électrique est toujours considéré, à tort, comme coûteux ;
- Des difficultés de passage à la digitalisation ;
- La faible coordination et adhésion des acteurs qui conduit au blocage des réformes, dans l'absence de syndicats fortement engagés dans le secteur ;
- Le besoin d'un changement du cadre de gestion des contrats d'agrément ;
- La prédominance de l'informel, avec tous les risques et difficultés qui en découlent.

Il convient de signaler aussi que la part du rail dans le transport des biens et des marchandises a beaucoup baissé, alors qu'il peut jouer un relais alternatif durable et viable au transport routier.

#### **h. Une réglementation incomplète et peu effective et une gouvernance locale complexe**

La coordination indispensable entre les services responsables de l'organisation des moyens de transport au niveau des territoires est insuffisante.

Le cadre réglementaire actuel souffre de carences se manifestent à différents niveaux : d'abord des mécanismes de gouvernance encore complexes ou non effectifs, du fait du récent chantier de la régionalisation avancée qui transfère des pouvoirs de l'Etat central vers les territoires, ensuite l'absence d'exigences de durabilité des moyens de transport dans les textes de lois et enfin le manque de moyens suffisants.

Les responsabilités du secteur du transport (routier, ferroviaire et des marchandises) relèvent de plusieurs ministères qui agissent directement ou indirectement au niveau des politiques, des stratégies et de leur mise en œuvre, cette multiplicité d'intervenants rend la gouvernance de gestion du secteur difficile.

La multiplicité des intervenants, prolifération d'études, de stratégies peu convergentes et de plans non intégrés,

conduisent à une grande fragmentation de l'action publique à différentes échelles et à son inefficacité.

De telles carences et défis doivent interpeller les pouvoirs publics afin de reconsidérer le système de transport actuel dans son ensemble. L'acte d'investir doit être entièrement repensé et doit inclure au-delà des analyses descriptives qui n'intègrent pas les coûts non économiques directs et indirects impérativement comment améliorer les points suivants : l'accès à l'éducation, aux opportunités d'emploi, aux lieux de vie et à la culture, l'optimisation du temps de trajet, la cohésion sociale, les besoins sectoriels et l'attractivité des territoires, la consommation d'énergie, l'empreinte carbone, la qualité de l'air, la santé, le bien-être, etc.

### **Les perspectives de développement immédiat et prospectif de la mobilité durable**

#### **a. Une vision résolument tournée vers l'avenir : d'un système de transport déficitaire vers une économie viable de la mobilité durable**

La vision et les perspectives de développement d'une mobilité durable se réfèrent d'abord à l'exercice des droits fondamentaux et reposent sur des principes fondateurs et des objectifs, à savoir :

- Accessibilité, équité et solidarité ; impliquant une réduction de la dépendance au véhicule personnel, grâce à une offre de transport en commun de qualité et des déplacements optimisés ;
- Viabilité et valeur-ajoutée économiques ; impliquant une réduction de la dépendance énergétique aux sources d'énergies fossiles en particulier ;
- Préservation des ressources naturelles, de la qualité de l'air et de la santé ; impliquant une réduction de l'empreinte carbone ;
- Il en résulte la durabilité comme point de convergence et force motrice de tout le processus.

L'atteinte des objectifs poursuivis s'inscrit dans le temps, d'une manière prospective et graduelle.

Le modèle de mobilité durable proposé, se veut soutenable et inscrit dans le cadre d'une économie globale de la mobilité, qui intègre l'innovation, au sens le plus large, y compris technologique et industrielle.

Il repose sur une logique différente, davantage centrée sur l'individu, comme acteur de sa propre mobilité, ayant pour but d'optimiser ses déplacements pour qu'il en tire le meilleur parti. A cet effet, l'élaboration de ce modèle de mobilité durable doit intégrer en amont les politiques sectorielles, l'aménagement du territoire, l'équipement et l'urbanisme, comme processus structurant de l'accessibilité aux activités

économiques et culturelles, ainsi que la planification des déplacements, urbains et ruraux, qui réduisent les fractures spatiale et sociale.

En plus des besoins des citoyennes et citoyens en matière d'accessibilité aux services administratifs et sociaux de base, ainsi qu'aux lieux de vie, aussi bien dans le milieu rural qu'urbain, la mobilité doit intégrer les objectifs de développement durable pour davantage d'impacts socio-économiques palpables, comme l'amélioration de la condition sociale, l'accès à l'emploi, le droit à un cadre de vie meilleur, à un environnement sain et au bien-être.

Les enjeux liés à la mobilité constituent à cet égard des opportunités de développement voire des leviers de transformation de plusieurs secteurs et domaines: énergie, commerce, environnement, aménagement, industrie ; éducation, emploi, culture, loisirs, santé...

En tirant partie du levier de la transition écologique, amorcée à travers la planète, le gisement de la mobilité durable peut contribuer à une relance économique forte, inclusive et mobilisatrice des potentialités locales, que Sa Majesté le Roi a appelé de ses vœux dans son discours inaugural de la nouvelle année législative 2020. Le Maroc est appelé aujourd'hui, plus que jamais, à accélérer les réformes des secteurs clés de son économie, dans le cadre de son NMD.

A cet effet, l'ensemble des acteurs économiques, les pouvoirs publics et la société civile, sont invités à considérer de nouvelles approches et solutions en matière de transport, dans le cadre d'une transition écologique et énergétique globale, telle qu'adoptée par de nombreux pays développés et émergents.

Le modèle recherché repose également sur des approches économiques innovantes qui comptabilisent l'empreinte carbone, réduisent les externalités négatives et la dépendance énergétique, et convertissent les défis et déficits en opportunités de création de valeur ajoutée pour davantage de solidarité et d'équité dans le financement de la mobilité. Afin de parachever cette vision résolument tournée vers l'avenir, il convient de réaliser tous les prérequis économiques et réglementaires découlant des recommandations proposées dans ce modèle de développement de la mobilité durable et les considérer comme des outils d'aide à la décision.

Pour ce faire, différents mécanismes sont alors envisageables, à différentes échelles des territoires et selon une approche progressive qui liste l'ensemble des solutions techniques possibles et les aménagements adéquats en matière de gouvernance, de législation, d'organisation, de technologie, de modèle économique et de son financement.

### **b. D'abord, des mesures de rattrapage s'imposent à très court terme, visant l'atténuation des externalités**

**négatives**, l'amélioration de l'accessibilité et la réduction des inégalités spatiale et sociale :

- La réduction drastique des externalités négatives, grâce aux aménagements des infrastructures pour les piétons et les cyclistes, dans le cadre d'un plan de mobilité active, à savoir : la mobilité électrique incluant la moto électrique, les taxis électriques, l'accélération 18 sur 25 du passage à l'EURO-6 ; les plateformes logistiques, la circulation différenciée et la gestion intelligente du trafic routier grâce à la digitalisation ; et l'exemplarité de l'Etat pour l'amorçage de la mobilité durable ;
- Le déploiement des services sociaux et administratifs de proximité en milieu rural, avec un recours raisonnable et responsable à la digitalisation. L'aménagement davantage de routes rurales durables (mieux conçues et maintenues) ; et le développement d'une nouvelle génération du transport mixte (durable, professionnalisée et ouverte à l'investissement) ;
- L'intégration des acteurs de l'informel comme contributeurs à l'émergence d'une économie nouvelle, globale, innovante et incluant l'ensemble des métiers de la mobilité durable.

### **c. Ensuite, un développement prospectif et graduel, entre le court, le moyen et le long terme, visant le développement d'une mobilité durable, multimodale, solidaire et économiquement viable**

- Des initiatives structurantes à consolider, grâce au transport électrique collectif de masse tels que les bus/mini-bus électriques, les BHNS, le tramway, le TGV et particulièrement le TER (Train express régional), connectant le milieu urbain au monde rural, d'une manière complémentaire de l'aérien ;
- Des solutions technologiques innovatrices à considérer, en matière de mobilité électrique, incluant la création de plus de stations et bornes de recharge, des parkings relais durables dotés de capacités énergétiques solaires, ainsi que des innovations prometteuses en matière de GNV, d'hydrogène vert, de pile à combustible, etc. toutes ces solutions durables doivent être développées dans le cadre d'une politique industrielle orientée vers la production locale et promotrice des niches nationales soutenues par la commande publique de l'Etat.
- Un nouveau modèle économique, plus solidaire, grâce à une fiscalité équitable et des mesures incitatives, qui intègre la réduction des externalités négatives (empreinte carbone, risques sanitaires, surconsommation d'énergie...), des financements pérennes et une tarification équitable ;

### **d. Enfin, un tel modèle ne peut devenir pérenne que sous plusieurs conditions**

- L'élaboration d'une vision partagée, fixant des objectifs nationaux clairs, alignée sur le nouveau modèle de développement, et conforme aux engagements internationaux en matière de réduction des émissions de



GES et de la dépendance aux énergies fossiles ;

- Des lois consolidées et effectives à l'échelle des territoires et des normes qui intègrent explicitement les exigences de la durabilité des infrastructures, des moyens de transport et des services associés. A cet égard, la loi de finances devrait servir d'outil de régulation et de promotion des solutions bas-carbone, visant la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- Des politiques publiques convergentes en matière de santé, d'environnement et de transport qui se basent sur des stratégies sectorielles intégrées et des plans de développement territoriales, qui intègrent l'urbanisme et l'aménagement du territoire rural au cœur du dispositif de la mobilité des personnes et de leurs biens ;
- La création de nouvelles formes d'organisation des déplacements (urbains PDU et ruraux PDRU), réservant une place centrale aux transports en commun durables et performants, au lieu du «tout automobile» et du «tout essence ou diesel» ;
- La prise des décisions concertées localement, entre élus, partenaires sociaux et acteurs techniques, pour le choix des solutions de mobilité les plus pertinentes, intégrant la veille, le suivi, l'évaluation et la mesure d'impacts socioéconomiques et environnementaux. En effet, les compétences en matière de mobilité des personnes et de leurs biens ne peuvent relever exclusivement du ressort des administrations et des élus, mais doivent intégrer le citoyen et l'ensemble des

acteurs de la société au processus décisionnel ;

- Un modèle d'éducation, de formation, de recherche, d'innovation et d'industrie de la mobilité durable plus intégrateur et plus ambitieux, sans quoi le développement d'une industrie automobile florissante serait sérieusement menacé.

La mise en œuvre de cette transition vers une économie viable de la mobilité durable passe par une stratégie globale, intégrée et inclusive, accompagnée d'une réglementation effective et d'une gouvernance efficace, ainsi que d'une véritable intégration des politiques de développement socioéconomiques à l'échelle des territoires.

La conduite du changement nécessite l'adhésion des acteurs pour la mobilisation des moyens humains, techniques et financiers afin d'asseoir une nouvelle culture citoyenne, intégrant les bonnes habitudes, attitudes et comportements civiques .

Tout en réalisant des ajustements, aussi bien législatifs qu'institutionnels, en matière de gouvernance et de financement. Cela contribuera également à l'amélioration de la résilience des territoires, en général, et de toute une économie de la mobilité durable, grâce aux choix pertinents des communes en matière d'infrastructures, des équipements, des modes de transport et des services durables accompagnée d'une gestion plus efficiente, mutualisant les moyens matériels et les ressources humaines disponibles.

Les territoires pourraient ainsi réaliser un saut qualitatif et quantitatif, en tirant parti de leur propre capital humain, s'ils réussissent à concevoir leurs propres modèles de mobilité active et de transports collectifs durables et spécifiques aux besoins de leurs populations et de leurs modes de vie adaptées à tous les espaces et échelles (ville, quartier, commune et douar). en instaurant des solutions frugales, écologiques, sécurisées, fiabilisées et qui atténuent les inégalités territoriales par davantage d'inclusion sociale, de solidarité et de respect de l'environnement.

### **Les recommandations du CESE**

Les recommandations du CESE qui sont de natures stratégique, opérationnelle et d'accompagnement émanent d'une vision intégrée, résolument tournée vers l'avenir. Elles découlent des perspectives, à considérer comme éléments de précision, et sont conçues pour servir d'outil d'aide à la décision à l'intention des acteurs institutionnels et l'ensemble des opérateurs économiques, afin de permettre une exploitation effective et progressive du potentiel de développement de la mobilité durable exposée dans le rapport.

#### **MD-R01 : Ériger les transports des personnes et de leurs biens en un secteur structurant de l'économie et en levier de développement durable des territoires;**

- en organisant d'urgence un large débat public national et régional pour repenser le "modèle de transport" actuel, dans le cadre du nouveau modèle de développement auquel aspire le royaume ;
- en considérant les transitions écologique et énergétique comme une opportunité à saisir et un levier de développement socioéconomique, qui devraient conduire, à court terme, à la réduction drastique des importations massives de pétrole et de véhicules à moteurs thermiques, au bénéfice du développement des EnR et des moyens de transport durable ;
- en améliorant l'accessibilité pour tous les citoyennes et citoyens à des moyens de transport en commun durables et en développant les infrastructures rurales durables, limitant ainsi la dépendance au véhicule particulier et réduisant les fractures spatiales et sociales. A cet égard l'Etat est appelé à assurer un rôle stratégique clé dans la conduite du changement ;

#### **MD-R02 : Élaborer un cadre législatif, réglementaire et normatif harmonisé, cohérent, adapté et effectif, et prendre des mesures correctives, à court terme,**

#### **favorisant la mobilité durable**

- en consolidant les textes réglementaires sous la forme d'une Loi-cadre visant la transformation des transports vers une mobilité durable effective, en explicitant ses exigences ;
- en adoptant rapidement les réglementations, dont celle relative à l'effectivité de l'EURO-6, à partir de 2021, tout en préparant le passage à l'EURO-7, à l'horizon 2023;
- en établissant un label de classification des véhicules par niveau d'émission de GES et de PM, afin de permettre le recours à la circulation différenciée dans les agglomérations et les zones soumises au risque de pollution ;
- en accélérant l'exécution du contrat-programme de développement des plateformes logistiques routières à la périphérie des villes, tout en assurant leur connexion au rail ;
- en réformant le système de gouvernance des taxis, en le professionnalisant et en étudiant sa possible libéralisation. Il convient également de repenser profondément le processus d'octroi, de gestion des agréments et de redistribution des recettes ;
- en instaurant un Plan de gestion intégrée des déchets issus des moyens de transport, tout au long de leur cycle de vie, en privilégiant leur recyclage et valorisation locale ;
- en mettant à niveau le Code de la route et de la sécurité routière, d'une manière compatible des principes de la mobilité durable, améliorant l'accessibilité et limitant le risque pour les usagers et l'environnement ;

#### **MD-R03 : Veiller au respect des engagements internationaux du pays et à la convergence des politiques publiques en matière de mobilité et à leur mise en œuvre à l'échelle des territoires**

- en se dotant d'une vision et d'une stratégie nationale, alignées sur les objectifs des agendas de développement durable 2030 et l'objectif carbone neutre, dans le cadre de la vision Maroc 2050. A cet effet, il convient d'inciter les 12 régions à se doter de leurs propres feuilles de routes régionales de la mobilité durable. Ces dernières permettraient la consolidation d'une feuille de route nationale déclinée sur le territoire sur la base d'objectifs clairs, mesurables et révisables annuellement ;
- en intégrant les besoins en mobilité durable aux exigences urbanistiques, d'aménagement du territoire et de planification. A ce titre, il serait judicieux de compléter les SDAU et les PDU par des PDRU (Plans des déplacements ruraux). Ces derniers devraient optimiser les déplacements, en tenant compte des principes de proximité des services de base et des besoins des secteurs de l'économie ;
- en incitant les élus locaux à porter davantage de projets

conformes aux préconisations des PDU, et futurs PDRU, et aux exigences de durabilité, dans le cadre d'actions concertées avec les différents acteurs, en les impliquant dans le processus décisionnel ;

**MD-R04 : Optimiser la coordination et les modes de gouvernance entre les niveaux central, inter et intra-territoriaux en matière de mobilité durable**

- en mettant en place une Commission interministérielle, dotée d'extensions régionales, en charge de la mobilité durable, pour remédier aux risques de chevauchement des compétences, de dilution des responsabilités et d'éparpillement des moyens ;
- en étudiant l'opportunité de la création de la fonction d'observatoire de la mobilité des personnes, sous forme d'une cellule de compétence indépendante au sein des territoires, afin d'assurer la veille et de produire des indicateurs pertinents et consolidés sur la situation des transports et de leurs impacts ;
- en accélérant l'effectivité des lois relatives au transfert des prérogatives aux régions et collectivités territoriales. A cet égard, il convient de renforcer le rôle et les moyens des ECI dans le domaine du transport durable et particulièrement celui de la mobilité inter communes rurales ;
- en fédérant les acteurs locaux autour de projets communs, en mutualisant les moyens des petites communes, créant

ainsi des conditions propices pour faciliter la promotion des projets, améliorer les capacités d'investissement et les retombées positives pour les populations ;

**MD-R05 : Déployer progressivement des solutions techniques et technologiques durables, compatibles avec les besoins de toutes les catégories d'utilisateurs et adaptées aux différentes échelles territoriales**

- en mettant en place un Plan national et des programmes régionaux pour la mobilité active qui promeut la marche non contrainte et le vélo, dans des conditions de sécurité optimales, avec une mise à niveau du Code de la route ;
- en accélérant la réalisation du Programme national des routes rurales, dans une version durable (PNRR-D) pour davantage de résilience, et développer en parallèle le transport mixte durable afin de le rendre plus attractif à l'investissement en le professionnalisant ;
- en déployant en amont des infrastructures techniques durables, telles que les stations et les bornes de recharge électriques, adaptées à d'autres carburants durables (le GNV, ou encore l'hydrogène), grâce au recours à l'aménagement tactique qui facilite l'expérimentation et le choix des moyens les plus pertinents ;
- en encourageant résolument les solutions durables alternatives au véhicule personnel et au moteur thermique : bus/BHNS urbain, minibus et autocar interurbain, tramway



(petit, léger et agile), avec davantage d'inter-modalité et de multimodalité, grâce au déploiement de gares, d'aires de covoiturage, de parkings relais durables et au levier de la transformation digitale ;

- en privilégiant, à court terme, les solutions électriques au lieu du véhicule personnel, telles que les motocyclettes électriques développées et produites localement. ainsi qu'à l'occasion des programmes de renouvellement des flottes de transport, comme les taxis et les utilitaires, en choisissant des villes pilotes, de petites à moyennes tailles, afin d'en démontrer la pertinence et en mesurer l'impact ;
- en poursuivant l'extension de la LGV et du TGV vers les régions les moins desservies, d'une manière complémentaire avec l'aérien, tout en développant un réseau TER (Train express régional) comme mode relais et structurant de la mobilité durable entre le périmètre urbain/périurbain et le monde rural ;

**MD-R06 : Mettre progressivement en place un modèle économique de la mobilité durable, intégrant la condition sociale, la qualité de l'air, l'état de santé et le bien-être des populations**

- en mettant en place une taxe sur l'empreinte carbone pour les véhicules polluants, bonus - malus écologiques, comme levier de financement équitable de la mobilité durable, dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée ;
- en pré-affectant des budgets spécifiques aux collectivités territoriales et en développant des financements pérennes, issus des économies réalisées sur le plan des coûts sociaux et environnementaux des externalités négatives évitées grâce à la mobilité durable, ou encore des recettes de la taxe carbone ;
- en renforçant les moyens du FART, en mobilisant les financements domestiques privés dans le cadre de PPP, ainsi que les financements internationaux spécifiques, comme ceux du Fonds vert pour le climat (FVC de l'ONU) ;
- en mettant en place des crédits à taux préférentiels et des subventions régionales pour l'achat de véhicules répondant aux exigences de la durabilité, ainsi que les mécanismes d'une tarification équitable du kWh à la station/borne de recharge, afin d'inciter les citoyens à recourir à la mobilité électrique ;
- en développant une tarification différenciée pour différentes catégories d'usagers dûment identifiables. Ainsi des tarifs réduits, voire même la gratuité, pourraient être appliqués aux écoliers, étudiants, chercheurs d'emploi, retraités, personnes en situation de handicap... ;
- en incitant les entreprises à participer au financement de la mobilité durable, dans le cadre d'une démarche RSE effective, à travers la contribution au ticket mobilité, voire le

financement d'un mode de transport individuel ou collectif ;

- en intégrant l'actif de l'informel par le biais de la professionnalisation des métiers et la libéralisation des services de la mobilité, y compris les taxis, sur la base de cahiers des charges explicitant les exigences de durabilité ;
- et en traduisant, enfin, l'ensemble des mécanismes et modes de financement durables au niveau de la Loi de finances, de manière à stimuler le développement de la mobilité durable, ses métiers et savoir-faire locaux ;

**MD-R07 : Promouvoir la formation, la recherche, l'innovation, l'intégration industrielle, ainsi qu'une culture de la mobilité durable**

- en élaborant des programmes de formation initiale et continue, dans tous les domaines et métiers de la mobilité durable, destinés à tous les acteurs, afin d'améliorer et de renforcer les compétences des ressources humaines, y compris des élus, à l'échelle des territoires ;
- en investissant massivement dans la recherche scientifique et le développement technologique. A cet égard, il convient de renforcer les moyens de l'IRESN, de façon à pouvoir coordonner l'innovation, industrialiser les produits, les procédés de fabrication et les services délivrés ;
- en reconsidérant la mobilité au-delà de sa dimension énergétique et écologique, en tant que secteur créateur de richesses et d'emplois. Elle constitue à cet égard un enjeu industriel de premier plan, et qui invite à renforcer les capacités industrielles locales des transports individuels et collectifs, dont le ferroviaire et son écosystème : développement, production, maintenance... ;
- en facilitant le partenariat public-privé, dans le cadre de contrats Etat-Région pour l'innovation territoriale frugale et en saisissant les nouvelles opportunités d'amélioration du taux d'intégration industrielle locale sur l'ensemble de la chaîne de valeur et des métiers de la mobilité durable ;
- en mobilisant les financements durables et incitatifs, comme le Crédit impôt recherche innovation (CIRI), impliquant les régions dans le financement de la recherche scientifique et industrielle, dans le cadre de programmes intégrés régionaux, collaboratifs et élargis à l'échelle Africaine ;
- et en adoptant une stratégie de communication et de sensibilisation des citoyennes et citoyens à la mobilité durable à travers des contenus pédagogiques portant sur l'environnement, l'état de santé et les progrès technologiques, des programmes audiovisuels et sur les réseaux sociaux, impliquant l'ensemble des partenaires sociaux.



## ANRE/ONEE : Réunion de lancement des chantiers prévus par la loi 48-15

réseau garantissant un accès équitable au réseau national de transport d'électricité.

Pour sa part, le Directeur général de l'ONEE, Abderrahim El Hafidi, a souligné que le Maroc a réalisé des performances appréciables, depuis 2009, notamment au niveau du développement des énergies renouvelables qui font de notre pays un exemple à suivre dans ce domaine.

Il a également mis l'accent sur les efforts consentis par son établissement pour étendre et renforcer le réseau malgré des investissements.

A l'issue de cette réunion MM. Abdellatif Bardach et Abderrahim El Hafidi ont affirmé leur détermination à joindre leurs efforts pour avancer, dans les meilleurs délais, sur les différents chantiers susvisés et pour tout mettre en œuvre afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la transition énergétique, fixés conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste.

Il a été convenu, dans ce cadre, de commencer par mettre en place un groupe de travail conjoint chargé de suivre, entre autres, le chantier de séparation comptable, prérequis fondamental, pour garantir l'ouverture progressive du marché dans le respect des exigences en matière de qualité et de sécurité d'approvisionnement en énergie électrique.

Une réunion de lancement formel des différents chantiers prévus par la Loi 48.15 s'est tenue, le 7 juillet à Rabat, entre l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE). S'exprimant lors de cette réunion tenue à l'initiative de l'ANRE, Abdellatif Bardach, président de l'Autorité, a rappelé, les chantiers prioritaires que cette réunion vient de lancer et dont elle compte accélérer la réalisation, en concertation étroite avec les différentes parties prenantes, au premier rang desquels figure l'ONEE. M. Bardach a, en particulier, mis l'accent sur la séparation comptable entre les activités de transport et les autres activités de l'ONEE, le tarif d'accès aux réseaux et le Code



## Tenue à Abidjan du 1<sup>er</sup> Forum maroco-ivoirien de l'Énergie

matière entre les deux pays et, d'autre part, d'approfondir la réflexion autour du développement et du renforcement de la compétitivité des économies africaines en matière énergétique.

Placé sous le thème «Partenariat ivoiro-marocain gagnant-gagnant : Accès à l'électricité pour tous, pour un développement durable», le forum «a mobilisé des acteurs institutionnels et privés majeurs de la Côte d'Ivoire et du Maroc».

Il s'inscrit dans le cadre d'une approche de promotion des échanges et de l'investissement fondée sur le principe de co-développement et de partenariats durables et gagnant-gagnant entre les acteurs marocains du secteur énergétique et leurs partenaires institutionnels et privés ivoiriens.

Particulièrement, cet événement a pour objectif de promouvoir la mise en place de chaînes de valeurs régionales

Le 1<sup>er</sup> Forum maroco-ivoirien de l'Énergie s'est ouvert, du 7 au 9 juillet à Abidjan, à l'initiative de la Fédération marocaine de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC) en partenariat avec l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE).

Ce Forum se veut un événement économique de haut niveau autour de ce secteur hautement stratégique dans le but, d'une part, de dynamiser le co-investissement en la

intra-africaines dans le secteur de l'énergie et ce, dans le contexte d'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Le Forum ivoiro-marocain de l'Énergie, premier du genre, a été marqué par l'organisation de plusieurs rencontres ciblées et techniques autour des nouvelles solutions intégrées de gestion et de maîtrise de l'énergie, élément central dans la politique d'attractivité et de compétitivité des économies

émergentes, notamment celles du continent.

Au menu de cette rencontre, des débats autour de thématiques diversifiées, dont «Enjeux énergétiques : Quels modèles de financement et d'équipement pour les collectivités locales», «L'énergie électrique, levier de développement du pays : rôle du secteur privé» et «Climat des affaires et d'investissement – Focus sur le secteur de l'énergie (Électricité et Énergies renouvelables)».



## ONEE/BEI: Un nouvel accord de financement de 37,5 millions d'euros

Un nouvel accord de financement de 37,5 millions d'euros a été signé, le 23 juin, entre l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI). L'accord, paraphé par le Directeur Général de l'ONEE, Abderrahim El Hafidi, et la Représentante Résidente de la BEI au Maroc, Anna Barone, porte sur le financement de projets d'alimentation en eau potable.; Ce concours financier contribuera à la mise à niveau, la réhabilitation et l'optimisation des infrastructures de production et de distribution d'eau potable de plusieurs localités à travers le Royaume. Ce Projet accompagnera le renforcement de la résilience des petites et moyennes agglomérations marocaines dans un contexte marqué par le changement climatique et permettra d'améliorer la qualité des services d'approvisionnement en eau potable et l'optimisation de l'utilisation des ressources en eau dans les localités concernées.

## L'ANRE affirme sa mobilisation «totale» en faveur de la réussite du NMD

En marge de la tenue, le 24 juin 2021, de la 3ème session du Conseil de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité, M. Abdellatif BARDACH, président de l'ANRE, s'est réjoui des recommandations de la Commission spéciale du Nouveau Modèle de Développement (NMD) et s'est félicité de l'importance accordée à l'ANRE dans le paysage énergétique national. L'ANRE, à travers ses instances Président, Conseil, Comités et équipe opérationnelle a saisi cette occasion pour affirmer sa mobilisation totale en faveur de la réussite du Nouveau Modèle de Développement Sous la Haute Conduite de Sa Majesté le Roi et du déploiement de ses préconisations notamment sur le volet énergétique. Le Conseil de l'ANRE s'est ensuite penché sur les implications du Nouveau Modèle de développement sur le Plan d'Action Stratégique de l'ANRE et surtout les modalités d'alignement de ce dernier avec les recommandations du Nouveau Modèle de Développement. A cet égard,



Il a été décidé de mettre en place un comité interne, présidé par le Président du Conseil, dédié spécialement au suivi de ce chantier national. De même, le Conseil a fait le point sur l'état d'avancement des travaux des Comités de travail juridique, technique et financier actifs depuis novembre 2020, pour faire aboutir des chantiers importants à l'écosystème énergétique entre autres, la séparation comptable de l'activité de transport de l'ONEE par rapport à ses autres activités et l'élaboration des tarifs d'utilisation des réseaux électriques.

## IRESSEN : Le projet de startup «Light'in» pour l'éclairage intelligent voit le jour



La startup «Light'in Maroc» pour l'éclairage intelligent et performant 100% marocain a vu le jour, a annoncé l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESSEN).

Le projet, retenu dans le cadre de la première édition de l'appel à projets «Green Inno Boost» lancé par l'IRESSEN, donnera lieu à la mise en place d'une unité de fabrication des luminaires LED intelligents, a indiqué l'institut dans un communiqué. «Projet innovant et fruit d'un partenariat public-privé inédit, 'Light'in Maroc' permettra d'optimiser la consommation énergétique liée à l'éclairage public grâce à une nouvelle solution technologique.

Dans le cadre de sa dynamique de soutien à la valorisation des projets de recherche et d'innovation dans le domaine des technologies vertes, IRESSEN accompagne la création de la startup «Light'in Maroc», portée par le consortium Université internationale de Rabat (UIR), Green energy park (GEP) et Lamalif, en accordant un financement et de l'appui technologique aux porteurs de projets.

C'est dans ce cadre que le directeur général de l'IRESSEN, Badr Ikken, le directeur du GEP, Zakaria Naimi, le Président Directeur Général de Lamalif GROUP, Moulay Lakbir Ismaili Alaoui et le vice-président de l'UIR, Abdelaziz Benjouad, se sont réunis au siège de l'UIR pour formaliser l'intégration de la société Lamalif Group dans le consortium du projet «Light'in Maroc», à travers la signature de la convention attributive de financement de l'IRESSEN à la startup.

«Avec l'intégration de Lamalif Group au consortium, le projet renforce ses chances de succès industriel et s'inscrit pleinement dans la dynamique de rapprochement entre le monde industriel et le monde de la recherche scientifique appliquée». L'IRESSEN soutient le transfert des technologies vers l'industrie et l'émergence de startups industrielles dans le domaine des technologies vertes.

L'Université internationale de Rabat offre des formations d'excellence dans différents domaines, notamment l'architecture et les énergies renouvelables, et se veut une université citoyenne en s'intégrant dans la politique nationale menée dans le cadre du développement durable.

Green Energy Park est une plateforme de recherche et de formation en technologies solaires et leurs applications, située dans la ville verte de Benguerir. Lamalif Group est un leader national dans l'aménagement urbain et l'éclairage public qui compte à son actif 50.000 points lumineux installés dans l'ensemble du Maroc et 90.000 points gérés en maintenance.



## 2<sup>e</sup> Journées de l'économie d'énergie de Côte d'Ivoire

Le Maroc est l'invité d'honneur des 2<sup>èmes</sup> journées promotionnelles de l'économie d'énergie, de l'énergie solaire, des PME et du développement durable de Côte d'Ivoire qui se sont tenues, les 28 et 29 mai dernier à Abidjan.

Cet événement est organisé par l'Association ivoirienne des Énergies renouvelables (AIENR) et de l'Efficacité énergétique avec le soutien de la Fédération nationale de l'Electricité, l'Electronique et les Energies renouvelables du Maroc (FENELEC). Partenaire de ces 2<sup>èmes</sup> journées, la FENELEC

s'est fortement mobilisée avec la participation de 24 entreprises marocaines aux côtés de l'Institut de Recherche sur les Énergies renouvelables et les Énergies nouvelles (IRESEN), représenté par son directeur général, Badr Ikken. Selon le directeur général de la FENELEC, Khalil El Guermai, la participation massive des entreprises marocaines, qui viennent faire étalage de leurs industries tant en fabrication qu'en ingénierie d'installation électrique et énergies renouvelables, représente la première sortie groupée de la Fédération depuis l'apparition de la pandémie de la covid-19. En plus des entreprises marocaines, 50 sociétés et startups, provenant de 11 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo) et membres de la Confédération Africaine de l'Électricité (CAFELEC), exposent leur savoir-faire en la matière. Intervenant à l'ouverture de cet événement, M. Ikken a passé en revue plusieurs facettes et maillons forts de l'historique de la coopération maroco-ivoirienne en matière de promotion des énergies renouvelables et de l'économie verte. Il s'est notamment arrêté sur l'emblématique projet «Green Energy Park Maroc-Côte d'Ivoire», en cours de réalisation en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique et qui se veut une plateforme de test, de

caractérisation et de formation dans le domaine de l'énergie solaire dans les conditions climatiques semi-tropicales. Basée à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne, cette plateforme test sera équipée de laboratoires de pointe pour la recherche et la formation dans les domaines solaires, notamment des laboratoires pour la caractérisation des composants solaires, les modules de photovoltaïque, les onduleurs et tous les composants de l'énergie solaire, entre autres. La production d'électricité, le traitement des eaux, la formation des étudiants, le développement de technologies adaptées aux besoins propres en lien avec le changement climatique sont autant de domaines que cette plateforme prend en compte. A cette occasion, l'AIENR a rendu un vibrant hommage à Feu Azelarab El Harti, ex-président de la FENELEC décédé en plein mandat, en reconnaissance des actions de coopération et de rapprochement économique qu'il a initiées dans les secteurs électrique et des énergies renouvelables entre le Maroc et la Côte d'Ivoire. En marge de ces 2èmes Journées promotionnelles, la CAFELEC, présidée par le Maroc, tiendra une session extraordinaire de son Conseil d'Administration.



## Le Cluster GreenH2 lance son site internet

Le Cluster GreenH2, premier groupement de l'hydrogène vert en Afrique, a annoncé le lancement de son site internet, dans le cadre de l'amélioration de ses outils de communication digitale.

Le site GreenH2 présente les activités, le bureau et les comités du cluster et offre un éclairage sur l'actualité, les missions et les perspectives du secteur.

Le site intégrera également des rapports et des études sur cette filière à fort potentiel, et «évoluera constamment pour répondre aux besoins de ses membres et accompagner

la dynamique nationale». Considéré comme le noyau de l'écosystème hydrogène au Maroc, le cluster, dédiée à la recherche appliquée et l'innovation industrielle, s'adresse à tous les acteurs (publics et privés) nationaux et internationaux opérant dans le secteur de l'hydrogène vert et des technologies propres. S'appuyant sur les infrastructures de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies renouvelables (IRESEN), développées en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), ce cluster a également pour vocation de renforcer les capacités et d'encourager le transfert du savoir-faire, à travers des projets collaboratifs innovants dans le domaine de l'hydrogène vert au Royaume et à l'étranger. Ce Cluster permettra de fédérer l'écosystème national autour d'objectifs communs, pour construire conjointement un environnement favorable afin de développer une filière industrielle verte à forte valeur ajoutée. Outre certaines universités marocaines publiques et privées et un ensemble d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'énergie, les principaux membres fondateurs du ClusterH2 sont le ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement, le ministère de l'Industrie, du commerce, et de l'économie verte et numérique, le Groupe OCP, l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), l'IRESEN, l'Agence marocaine de l'énergie durable (MASEN), l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE) et l'Office national de l'eau potable et de l'électricité (ONEE).

## Le DG de l'ONEE prend officiellement la présidence du Global Sustainable Electricity Partnership



**M.** Abderrahim El Hafidi, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) a été officiellement porté à la Présidence du Conseil d'Administration du Global Sustainable Electricity Partnership -GSEP- et ce, pour le mandat 2021-2022.

GSEP est une prestigieuse alliance de partenariat mondial regroupant les plus grands opérateurs dans les domaines de production, de transport et de distribution de l'électricité, comme EDF-France, ENEL-Italie, AEP-USA, SGCC-Chine, Hydro-Québec-Canada ou encore Rushydro- Russie.

Conscients que l'électricité apporte de grands avantages environnementaux, économiques et sociaux, les membres de cette alliance s'engagent à mener la transformation au niveau mondial de l'électricité et la transition énergétique par une électrification accélérée de sources renouvelables.

A l'occasion du sommet virtuel des CEO de cette alliance qui a eu lieu, le 25 mai 2021, M. El Hafidi a présenté le programme qui sera adopté pendant son mandat sous la thématique « Agir maintenant pour apporter les bénéfices sociaux, environnementaux et économiques de l'électrification dans le monde et en Afrique ».

Il a souligné, que le GSEP sera pour la première fois présidé par un membre Africain, et qu'à ce titre, l'ONEE œuvrera non seulement pour contribuer à faire avancer la mission de l'alliance pour la promotion d'une électrification bénéfique, mais également pour porter la voix de l'Afrique et sensibiliser sur les besoins du continent en matière d'accès à l'électricité ainsi que sur les opportunités d'investissement y afférentes. M. El Hafidi a rappelé à l'assistance que le Maroc s'est fixé des objectifs très ambitieux pour devenir un véritable leader régional et international de la transition énergétique, avec l'ambition d'être une source d'inspiration dans ce domaine notamment pour le continent Africain.

A cet effet, l'ONEE, veillera durant son mandat à promouvoir les échanges de réflexions et d'informations stratégiques ayant un impact sur les transformations profondes attendues dans le secteur de l'énergie électrique, notamment, les aspects liés à la décarbonisation, la digitalisation, la décentralisation et la déréglementation.



## L'UM6P Ventures et le Green Energy Park scellent à Benguéir un partenariat pour le financement de startups

**L**e fonds d'investissement de l'Université Mohammed VI Polytechnique «l'UM6P Ventures» et le Green Energy Park, plateforme de recherche développée par l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN) ont procédé, le 24 mai à Benguéir (province de Rehamna), à la signature d'une convention de partenariat visant à co-investir dans les startups spécialisées dans les technologies vertes au Maroc.

Paraphée par le Directeur Général d'UM6P Ventures, Yasser

Biaz et le Directeur du Green Energy Park, Zakaria Naimi, en présence du président de l'UM6P, M. Hicham El Habi, et le Directeur Général de l'IRESEN, M. Badr Ikken, cette convention traduit la volonté des deux parties de mettre en œuvre une collaboration mutuelle bénéfique dans les domaines de l'innovation, l'entrepreneuriat et le capital, contribuant au développement et à la diversification du tissu industriel marocain.

Ce partenariat qui vise l'innovation en assurant un transfert

vers le marché, a pour objectif d'accompagner ces startups à travers l'intégration des porteurs de projets dans un parcours de financement et d'accompagnement technique. Il est le résultat de l'engagement continu de développer l'innovation et l'entrepreneuriat dans le domaine de la R&D et des énergies renouvelables.

L'entente comprend trois domaines de collaboration à savoir : le financement, le mentorat et l'infrastructure.

A ce titre, les parties s'engagent à la mise à disposition des différents laboratoires au profit des porteurs de projets, offrir un appui financier aux startups et accompagner les porteurs sur les différents aspects de concrétisation de leurs projets respectifs.

«Nous sommes fiers d'appuyer les startups bénéficiant de cet accompagnement technique et financier», a indiqué le directeur général de l'UM6P Ventures, Yasser Biaz, relevant que l'ambition des deux parties consiste à développer ensemble le corps de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans la région, au Maroc et en Afrique.

De son côté, le directeur de Green Energy Park, Zakaria Naimi, a souligné que cette convention marque une nouvelle étape dans le circuit de valorisation des recherches au niveau de cette plateforme développée par l'IRESSEN, indiquant que ce partenariat permettra de valoriser toutes les activités de

recherche en assurant leur transfert des laboratoires vers l'industrie. «Ce partenariat illustre l'engagement des deux parties dans la valorisation et l'innovation verte et permettra en même temps de favoriser la création et l'émergence de startups innovantes et de pointe de nature à créer de la valeur locale pour l'industrie verte au niveau national».

Il est à souligner que les cinq premières startups bénéficiant de cet accompagnement sont «Powerwall Lisol» (solution de stockage et de gestion d'énergie résidentielle), «Prise intelligente connectée» (prise intelligente et connectée basée sur des algorithmes d'IoT), «Système mobile de dessalement» (Station de dessalement et de traitement d'eau utilisant l'énergie solaire), «Umobrique» (usine mobile pour la production des briques et des éléments de construction) et «Triporteur électrique» (Une solution de mobilité électrique 3 roues intégrant l'énergie solaire pour différentes applications). En vertu de cette convention, les startups matures du Green Energy Park ouvrent à l'UM6P Ventures d'autres horizons d'investissement scientifique de premier plan. Le développement de ces startups via les programmes d'incubation, le mentorat et le financement, favorisera la création d'emplois et d'entreprises innovantes et accélérera la croissance industrielle dans le secteur des énergies renouvelables.



## AMEE- Groupe BCP : Partenariat autour de l'investissement en économie verte

Une convention de partenariat a été signée, le 25 mai à Rabat, entre l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE) et le groupe Banque centrale populaire (BCP) pour la promotion de l'investissement dans les secteurs de l'économie verte.

Paraphée par le Directeur général de l'AMEE, Saïd Mouline,

et le Directeur général de la banque commerciale du groupe BCP, Jalil Sebti, la convention s'inscrit dans le sillage de la feuille de route nationale consistant notamment à inciter le système financier à consolider la finance verte et à en faire un levier idoine pour atteindre les objectifs de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), qui cible une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 42% à horizon 2030.

En vertu de cette convention, d'une durée de trois ans renouvelables, l'AMEE s'engage à apporter l'assistance technique à la BCP dans le conseil et la sélection des projets éligibles dans le cadre des offres de financements dédiées à l'économie verte, ainsi qu'à tenir des sessions de formation et de sensibilisation dans ces domaines, tout en fournissant la documentation et les supports de communication y afférents (brochures, guides...).

Le partenariat, conclu en marge des «Régionales de l'investissement» de la BCP sur la relance économique, a été l'occasion de mettre en exergue l'apport et l'engagement de l'AMEE pour ériger l'efficacité énergétique et l'économie verte comme des priorités nationales, et ce afin d'accélérer la transition énergétique pour installer le Maroc dans la croissance verte.

Au cours de la cérémonie de signature, M. Mouline a souligné

la nécessité de renforcer la finance verte, compte tenu de ses retombées positives sur l'environnement, l'économie et le volet social, grâce notamment à la création d'emplois.

Il a incité les entreprises à s'inscrire davantage dans le cadre de l'efficacité énergétique, en utilisant au maximum les énergies renouvelables pour améliorer leur compétitivité, décarboner et baisser leur facture et, in fine, réduire la dépendance énergétique nationale.

«Nous avons la chance que, dans notre pays, le secteur financier s'est intéressé à la problématique liée au climat depuis la COP 22, où toutes les banques étaient présentes et très volontaires», s'est, par ailleurs, réjoui M. Mouline dans une déclaration à la chaîne d'information «M24».

L'économie verte présente d'énormes opportunités d'investissement «pour se verdir, réduire notre consommation d'énergie et d'eau, gérer les déchets des industries existantes et décarboner leur process», a-t-il insisté, appelant les entreprises à la vigilance quant à la question de l'empreinte carbone pour s'aligner sur les normes requises en la matière.

«Nous avons des lignes dédiées à l'efficacité énergétique avec plusieurs banques nationales notamment la Banque populaire qui a rédigé un livre blanc sur l'efficacité énergétique, il y a quelques années», a-t-il fait remarquer, notant que l'État a mis en place des programmes, notamment «Tatwir vert»

## Appel à une économie verte, inclusive, équitable et durable

Les participants aux travaux du symposium "L'économie verte au Maroc, la stratégie de lutte contre le changement climatique et le New Green Deal européen", tenu le 21 mai à Rabat, ont appelé à une économie verte, inclusive, équitable et durable. Initiée par le Lions Club international, District 416 Maroc, cette rencontre, marquée par la présence de spécialistes de divers horizons, a mis en lumière différentes thématiques, dont «La transition énergétique et la relance économique verte au Maroc, quels impacts du New Green Deal européen ?», «La lutte contre le changement climatique et l'agriculture durable au Maroc, quels enjeux du pacte vert européen? et «Quel rôle joue la société civile dans l'implémentation des stratégies et projets en matière de développement durable ?».

Dans leurs recommandations, les panélistes ont appelé à développer les filières des énergies renouvelables par la mise en place d'un dispositif d'incitation, de remise à niveau, de normalisation et d'accompagnement des acteurs économiques pour les inciter à investir dans les maillons de la chaîne de valeur des énergies renouvelables, l'émergence d'un savoir-faire technologique et industriel marocain et le

conduit avec Maroc PME, pour soutenir les entreprises à aller dans ce sens.

De son côté, M. Sebti a fait savoir, dans une déclaration similaire, que le groupe BCP porte un intérêt à l'accompagnement de ses clients pour faire baisser leur empreinte carbone, expliquant que la BCP 'est engagée dès le départ et a mis ces résolutions environnementales au centre de sa politique de distribution de crédits.

«Il y a plusieurs outils qu'il faut mettre en place pour permettre (à ces clients) d'aller vers l'efficacité énergétique, notamment l'économie circulaire, la collecte de déchets et le traitement des eaux».

M. Sebti a fait observer, à cet égard, que son établissement a mis en place des instruments dédiés au financement vert et à la vulgarisation autour de l'importance de l'efficacité énergétique, non seulement pour s'aligner sur les engagements du Maroc, mais aussi pour baisser les coûts de la facture énergétique.

«L'énergie est un intrant très important et très coûteux pour notre industrie, d'où la nécessité de baisser ce coût par une meilleure efficacité énergétique», a-t-il argué, considérant que le partenariat avec l'AMEE va accompagner cette transition à travers la formation du réseau de la BCP et l'assistance technique à la clientèle.

Lien Vidéo : <https://youtu.be/4XmnHuHUbt>



renforcement d'une fiscalité verte.

Il est également question d'encourager le transfert technologique et la création de départements Recherche, Développement et Industrie dans les PME, de créer des incubateurs technologiques, d'encourager le recrutement d'ingénieurs chercheurs et de docteurs dans les PME, ainsi que de financer des projets de valorisation de l'innovation à travers les crédits impôts recherche et des appels à projets. Les intervenants ont appelé à appuyer le secteur agricole marocain pour adopter les nouvelles techniques lui permettant de diminuer son empreinte carbone, notamment à travers le renforcement et l'intensification des

financements verts dans le développement agricole durable. En matière de lutte contre les changements climatiques, les experts ont souligné l'importance pour le Maroc de commencer à se préparer pour surmonter l'impact potentiel du mécanisme européen d'ajustement des émissions de carbone aux frontières (MACF) sur les exportations agricoles nationales et commencer à anticiper les risques et opportunités qui lui seront associés. Il s'agit aussi d'améliorer la gouvernance, de mettre à jour l'arsenal juridique requis et de veiller à son application et de mobiliser les acteurs du développement local, à travers l'accélération des processus de décentralisation et de déconcentration ainsi que d'appliquer le principe constitutionnel de la Démocratie Participative en accordant aux ONG les moyens qui leur permettent de s'acquitter de leurs responsabilités, ont recommandé les panélistes.

Ils ont aussi mis l'accent sur l'importance d'encourager et de soutenir les actions écologiques à but social qui permettent de lutter contre la pauvreté ainsi que d'encourager l'éducation à l'environnement et l'éducation inclusive en direction des enfants à besoins spécifiques. S'exprimant dans une déclaration à M24, la chaîne d'informations en continu de l'Agence MAP, le directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), Saïd Mouline, a relevé qu'il y a des taxes carbone qui se préparent au niveau européen, auxquelles il faut se préparer. «Nous sommes prêts non seulement à décarboner notre industrie mais également à baisser les factures énergétiques des industriels, qui deviendront dans l'avenir plus compétitifs», a-t-il ajouté, relevant qu'il y a aussi un côté social qui est mené avec la société civile et qu'il faut accompagner».

De son côté, M. Badr Ikken, directeur général de l'Institut de Recherche en Énergie solaire et Énergies nouvelles, (IRESEN), a indiqué que le programme Green New Deal de l'Union européenne (UE) représente une grande opportunité pour le Maroc puisqu'il vise à concilier entre réduction des gaz à effet de serre et création des emplois. Pour le Royaume, qui s'est déjà engagé dans la transition énergétique et dans la décarbonation de son secteur électrique, de ses entreprises et de ses industries, «cela va permettre de cibler le marché européen avec des produits décarbonés».

Pour sa part, Saïd El Hadi, président de la Commission économie verte de la CGEM, a fait observer que «le Maroc a tout intérêt à adhérer au pacte vert européen puisque cela lui permettrait de se positionner de manière compétitive pour accélérer sa propre transition technologique».

Le Maroc pourrait avoir «une opportunité importante en élargissant le concept de libre-échange au sens douanier que nous avons déjà depuis les années 1990 avec l'Europe à

la notion du carbone afin d'éviter ce contrôle aux frontières carbone et les coûts associés».

Définissant le pacte vert pour l'Europe, Rajae Chafil, directrice du Centre de compétences changement climatique (4C Maroc), a relevé que ce Pacte est un ensemble d'initiatives politiques proposées par la commission européenne dans le but primordial de faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050. Il porte sur plusieurs éléments, notamment la mobilisation de la recherche et l'encouragement de l'innovation, la réalisation de l'objectif «zéro pollution» pour un environnement sans substances toxiques et la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. Pour sa part, Allal Chibane, consultant dans le domaine du Bio et de la qualité liée à l'origine, a mis en exergue les pratiques utilisées dans l'agriculture biologique en relation avec le développement durable et la résilience aux changements climatiques. Il a, à ce propos, noté que l'unité de production doit passer par une période de conversion dont la durée dépend de la filière et de l'emplacement et l'historique de l'unité. Pour sa part, la présidente d'Espod Maroc, Sabah Chraïbi, a indiqué que le nombre des associations au Maroc se chiffre à près de 150.000, un chiffre important certes mais qui ne reflète pas les multiples facettes de l'intervention de la société civile, notamment dans le domaine du développement durable. Elle a appelé à la promotion d'une véritable culture de participation citoyenne en matière de développement durable, à travers notamment la promotion des métiers de l'environnement par la création d'unités de recyclage des tissus à travers tout le Royaume. De son côté, Abdelhadi Bennis, Ingénieur Horticole de l'Ecole de Versailles, militant associatif en environnement, a mis l'accent sur la nécessité d'innover, oser et plaider tout en sensibilisant sur le terrain pour trouver des solutions aux problèmes inhérents à la cause environnementale. Il a appelé à engager un dialogue avec les décideurs publics et à encourager une participation efficace dans les différents mécanismes de prise de décision, mettant en évidence la nécessité de fédérer les actions pour assurer un meilleur avenir aux générations futures.

Pour Aicha Detsouli, ex-qualité Professeure à l'IAV Hassan II, présidente de «Travive Greening-Madinaty» et PDG Lions, la société civile, acteur clé de développement, doit occuper une place importante dans l'implémentation des stratégies et projets du gouvernement en matière de développement durable. Elle a relevé l'existence d'une relation intrinsèque entre tous les problèmes de l'environnement et les aspects de pauvreté, car celle-ci, a-t-elle dit, est parfois causée par les perturbations de l'environnement.

## MITC et le Cluster solaire coopèrent en faveur de l'entrepreneuriat vert



**M**oroccan Information Technopark Company (MITC), société gestionnaire du Technopark, et le Cluster solaire ont signé, récemment à Casablanca, un accord de coopération pour développer l'entrepreneuriat vert au Maroc.

Ce partenariat vient renforcer l'engagement de ces structures en faveur du développement d'une économie verte résiliente et durable et ce, en offrant aux jeunes entreprises vertes un cadre de travail, les outils et le soutien nécessaire au développement de leurs projets et à la réalisation de leurs objectifs.

La convention prévoit notamment le renforcement des synergies entre le Cluster solaire et l'écosystème du Technopark, à travers l'organisation de conférences, workshops et séminaires autour de la GreenTech, mais aussi via l'accompagnement des startups Green sur toute la chaîne de valeur.

«Riche de ces années d'expérience en matière d'accompagnement d'entrepreneurs Green, le Cluster solaire se positionne aujourd'hui comme un acteur incontournable du développement des technologies propres au Maroc», a souligné la même source.

Le Cluster solaire mettra différents services à la disposition des entreprises du MITC opérant dans le secteur, notamment des formations, du coaching, l'assistance technique pour le prototypage et l'industrialisation, la mise en relation et le financement.

«Dans la continuité des différents programmes dédiés à l'accompagnement de son réseau de startups, le Technopark continue de s'investir auprès des entrepreneurs», a déclaré Lamiae Benmakhoulouf, Directrice générale du Technopark. Pour sa part, Fatima Zahra El Khalifa, Directrice générale du Cluster solaire a dit : «Aujourd'hui, l'entrepreneuriat vert a un réel potentiel au Maroc, les startups green stimulent la croissance et l'adoption d'énergies alternatives afin d'améliorer la résilience des pays face aux changements climatiques». A travers ce partenariat, le Technopark et le Cluster solaire affirment leur positionnement de catalyseur de l'innovation dans le Royaume.

Fruit d'un partenariat public-privé, MITC a accompagné depuis sa création plus de 1.200 entreprises innovantes dans les TIC, les Green Tech et l'industrie culturelle.

Le Cluster solaire est une association à but non lucratif, regroupant l'ensemble des acteurs du secteur des énergies renouvelables pour le soutien de l'entrepreneuriat vert. Il accompagne plus de 150 TPME et 50 startups par an opérant dans les cleantech.

## Partenariat entre l'UIR et le Cluster solaire en faveur des startups greentech

**L'**Université internationale de Rabat (UIR) et le Cluster Solaire ont signé récemment une convention de partenariat, visant à apporter un soutien aux porteurs de projets innovants et startups vertes.

Ce partenariat traduit la volonté des deux acteurs à œuvrer conjointement en faveur des startups vertes accompagnées par le Cluster Solaire, notamment à travers un soutien dans la phase de preuve du concept et de prototypage préindustriel.

En vertu de ce partenariat, l'UIR et le Cluster Solaire œuvreront à mutualiser leurs efforts afin de dynamiser davantage l'entrepreneuriat vert et le développement



d'entreprises opérant dans le domaine des énergies renouvelables et technologies vertes sur l'ensemble du territoire national et ce, en offrant une plateforme de prototypage hébergée au niveau des laboratoires de

l'Université internationale de Rabat et équipés des moyens logistiques et humaines nécessaires pour la réussite des projets à faisabilité préindustrielle. L'objectif est de proposer aux startups un appui technique au cours de la phase de preuve de concept, «une étape clé et un passage obligatoire permettant aux porteurs de projets de valider leur concept et produit avant la mise sur le marché».

«L'UIR, en tant que membre fondateur du Cluster Solaire souhaite via ce partenariat renforcer la complémentarité avec le Cluster et les entreprises de l'écosystème et travailler sur une orientation entrepreneuriale de la recherche scientifique et technologique», a dit Abdelaziz Benjouad, vice-président de l'UIR à la recherche, innovation et partenariat.

Pour sa part, Rachid Bayed, Secrétaire Générale du

Cluster Solaire, a déclaré que «l'innovation en lien avec le développement durable constitue un réel levier d'amélioration de la compétitivité du secteur industriel», soulignant l'importance de la mise en synergie entre le milieu de la recherche et développement et l'industrie. «Aujourd'hui, le Cluster Solaire agit dans ce cadre en faisant des startups des acteurs de l'économie verte, favorisant le recours à des solutions innovantes prônant l'utilisation des énergies propres».

Le Cluster solaire est une association à but non lucratif, regroupant l'ensemble des acteurs du secteur des énergies renouvelables pour le soutien de l'entrepreneuriat vert. Il accompagne plus de 150 TPME et 50 startups par an opérant dans les cleantech.



## Partenariat **CRI Drâa-Tafilalet-** Cluster solaire pour soutenir les projets respectueux de l'environnement

Une convention de partenariat a été signée, le 21 mai à Casablanca, par le Cluster solaire et le Centre régional d'investissement (CRI) Drâa-Tafilalet, visant à soutenir les projets respectueux de l'environnement au niveau de cette région. Cette convention a été signée par

la directrice générale de Cluster solaire, Fatima Zahra El Khalifa, et le directeur général du CRI Drâa-Tafilalet, Allal El Baz, en présence de responsables des deux institutions.

En vertu de cette convention, le CRI Drâa-Tafilalet et le cluster solaire s'engagent, à travers cette collaboration stratégique, à mobiliser leurs intelligences, converger les efforts et mutualiser leurs moyens pour mettre en œuvre des actions majeures, à savoir une stratégie de développement régional de l'écosystème tout en se basant sur les partenaires locaux du Cluster Solaire et du CRI Drâa-Tafilalet, un programme entièrement personnalisé selon les besoins et le niveau de maturité des porteurs de projets qui vont bénéficier de diverses prestations, allant d'un cursus de pré-incubation à l'accélération en passant par l'incubation, leur permettant de bâtir et de développer leurs business.

Parmi les actions majeures, figurent également un accompagnement à toute personne intéressée (étudiants, porteurs de projets, diplômés chercheurs d'emploi, enseignants, doctorants, et entrepreneurs) par le secteur énergie et green technologie, des actions de sensibilisation au profit des jeunes de la région Drâa-Tafilalet, un fonds d'amorçage des projets, un appui aux actions visant la promotion du territoire de Drâa-Tafilalet, un échange de données, d'informations et de documentations en relation avec l'objet de la convention.

La directrice générale de Cluster solaire a souligné, à cette occasion, l'importance de cette convention de partenariat à forte valeur ajoutée et à fort impact économique pour la région. Il s'agit, a-t-elle expliqué, d'un projet d'insertion socio-économique des jeunes dans des entreprises vertes, mais aussi de l'accompagnement et de la création d'emplois, à travers la création d'activités génératrices de revenus au niveau de cette région. C'est un modèle que «nous avons développé avec l'appui de plusieurs partenaires» qui ont

contribué à la concrétisation de ce projet qui a commencé à donner de bons résultats en termes de création d'emplois au profit des jeunes de cette région. L'objectif escompté consiste, selon elle, à intégrer et accompagner plus de 200 jeunes par an dans les filières vertes, pour un développement durable et pour une jeunesse à la recherche de nouveaux challenges. Pour sa part, le directeur général du CRI Drâa-Tafilalet a indiqué que la signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de ce Centre sur son environnement, en parfait alignement avec sa politique visant la convergence des efforts de l'ensemble des acteurs en vue de booster la dynamique économique de la région,

## Vivo Energy Maroc encourage l'expérience client responsable dans ses stations-service Shell

**V**ivo Energy Maroc a récompensé le projet « borne interactive et écoresponsable » dans le cadre de l'Innovation Camp. Ce projet bénéficiera du soutien de Vivo Energy Maroc pour être mis en œuvre dans les stations de son réseau Shell.

L'Innovation Camp d'Injaz Al-Maghrib est un programme de soutien à l'entrepreneuriat à vocation éducative, dont Vivo Energy Maroc est partenaire depuis 2007. Cette année, la compétition s'est déroulée sur une plateforme en ligne ayant permis à près de 40 étudiants issus d'universités marocaines de travailler en équipes et de proposer des solutions pertinentes et pratiques en s'appuyant sur la méthodologie innovante du Design Thinking. Ils ont été invités à réfléchir à la problématique portant sur: « Quelles solutions peut-on proposer en stations-service afin d'optimiser l'expérience client en capitalisant sur l'innovation et le développement durable ? ». C'est le projet « borne interactive et écoresponsable » qui a remporté l'adhésion du jury cette année. Ce dispositif permettra à la clientèle du réseau Vivo Energy Maroc dans un objectif de gain de temps et de praticité d'effectuer leurs transactions, de bénéficier du programme de fidélité et d'autres avantages sur une plateforme intelligente et digitale. Par ailleurs, cette borne écoresponsable fonctionnera à l'énergie solaire et utilisera une technologie sans papier. L'équipe ayant conçu ce projet bénéficiera du soutien actif de Vivo Energy en vue de permettre l'implémentation de ce projet. Au-delà de l'aspect ludique de la compétition, Vivo Energy Maroc accompagne ainsi l'émulation d'un vivier de compétences en vue de faire évoluer les pratiques au service de sa clientèle et du développement durable.

« L'Innovation Camp et le prix de l'écocitoyenneté, s'inscrivent en droite ligne de notre engagement à agir en faveur d'un ancrage local, responsable et durable. Nous sommes heureux

à travers l'encouragement des TPE et PME actives dans le domaine des énergies renouvelables et des entreprises qui investissent dans l'économie verte, outre l'assistance et l'accompagnement de tout porteur de projet. Le domaine des énergies renouvelables, a-t-il dit, est capable de générer de la valeur ajoutée et de l'emploi au niveau de cette région qui regorge d'importantes opportunités en matière de ressources naturelles et humaines.

A l'issue de la signature de la convention, une visite a été effectuée dans les différentes dépendances du Cluster solaire qui s'intéresse aux projets verts et encourage le recours aux énergies renouvelables.

d'associer la jeunesse universitaire marocaine, en vue de favoriser les impacts environnementaux et socio-économiques positifs dans nos stations-services. Nous avons été ravis par la richesse et la qualité des actions proposées, totalement en prise avec les enjeux d'une consommation plus responsable. », a déclaré Hind Mejjati Alami, Directrice Communications de Vivo Energy Maroc. « La mobilisation de Vivo Energy Maroc à nos côtés matérialise l'excellence d'un partenariat vertueux, utile et durable. Davantage qu'une simple contribution financière, nous constatons chaque année une véritable mise en œuvre de mécénat des compétences de la part des collaborateurs. Cette implication directe est sans doute ce qui explique que nous avons pu mener à bien des programmes majeurs d'encouragement à l'entrepreneuriat depuis toutes ces années. », témoigne Laila Mamou, Présidente d'INJAZ Al-Maghrib. Avec pour ambition de devenir l'entreprise d'énergie la plus respectée du Maroc, Vivo Energy Maroc fait de l'éducation un axe majeur de son action citoyenne. Au-delà de l'initiation des jeunes à l'entrepreneuriat, l'entreprise contribue au développement d'un large choix de programmes éducatifs. Ceux-ci sont destinés aux enfants et aux jeunes dans le but de préserver l'environnement, de lutter contre l'abandon scolaire, l'exclusion sociale, et de soutenir l'éducation à travers la pratique du sport en milieu scolaire.



## L'économie verte, un important gisement d'emplois pour la jeunesse



L'économie verte, pilier de tout plan de relance, recèle un important potentiel en termes de création d'emplois pour la jeunesse au sud et au nord de la Méditerranée, a souligné, le 15 avril, le Directeur général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Saïd Mouline.

L'économie verte a gagné d'importance dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), particulièrement en Afrique, où la relance doit porter sur des axes comme l'efficacité énergétique, la mobilité durable et la décarbonation de l'industrie, a expliqué M. Mouline lors du webinaire «Green Talk», organisé par l'Ambassade du Portugal au Maroc et la Représentation de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Le nombre d'emplois dans des métiers d'avenir liées au digital et à l'économie verte pourrait augmenter considérablement, grâce à l'accompagnement et au renforcement de capacités, a-t-il relevé, notant qu'il existe d'énormes opportunités en Afrique, eu égard à la révolution énergétique en cours, portée par les coûts compétitifs des énergies renouvelables. Évoquant l'efficacité énergétique des bâtiments au Maroc, M. Mouline a rappelé la mise en place d'une réglementation thermique en la matière, ajoutant qu'il est nécessaire de veiller à la consommation d'électricité au niveau des bâtiments, dans la mesure où une maison bien isolée est moins gourmande en électricité.

Et de faire part de l'identification de 6 zones climatiques à travers le Maroc compte tenu des spécificités régionales, notant que les acteurs du secteur, à l'instar des architectes, ont besoin d'un accompagnement technique, des formations et des solutions de financement.

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Maroc, Claudia Wiedey, a souligné que l'efficacité énergétique fait partie des initiatives stratégiques mises en avant dans le cadre du «Green deal» pour l'Europe, dans la perspective de limiter la consommation d'énergie, réduire les émissions du gaz à effet de serre et améliorer la sécurité d'approvisionnement.

En parallèle avec la mise en œuvre du Green deal, qui constitue la nouvelle stratégie de croissance de l'Europe, pour assurer une durabilité environnementale économique et sociale, une action conjointe avec les partenaires internationaux est une nécessité absolue pour réussir, a-t-elle insisté. Et de mettre en exergue, le soutien apporté par l'UE au Maroc, dans le passé, à 9 projets d'efficacité énergétique dans le bâtiment et récemment l'appui à la création des instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour améliorer l'employabilité des candidats. La représentante de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au Maroc, Anna Barone, quant à elle, a indiqué que la Banque est prête à soutenir la mise en place du partenariat vert Maroc-UE à travers le financement des investissements avec une forte valeur ajoutée en termes de changement climatique.

Mme. Barone a rappelé que la BEI a pris des engagements concrets, à l'instar de sa stratégie d'intervention dans des secteurs comme celui de l'énergie, intitulée «new energy lending policy», avec un focus sur la décarbonation et l'efficacité énergétique, notant que la feuille de route de la BEI vise à en faire la banque de climat de l'UE pour soutenir des investissements conséquents dans le secteur.

Pour sa part, le président du directoire du groupe Al Omrane, Badr Kanouni, a mis en avant l'engagement du groupe sur le plan environnemental, en tant que donneur d'ordre public majeur qui veille à la sensibilisation et la promotion du développement durable auprès de son écosystème.

Le groupe a mis en place une charte au niveau environnemental, renforcée par une charte RSE, a-t-il rappelé, notant qu'Al Omrane se conforme à la réglementation thermique dans la déclinaison des cahiers de charges correspondants aux différents intervenants qui réalisent et portent les projets du Groupe.

«Nous avons une intervention forte et des responsabilités pour donner l'exemple et entraîner avec nous le maximum d'intervenants qui nous accompagnent», a assuré M. Kanouni, faisant observer la mise à niveau de plusieurs sièges du groupe au niveau environnemental et l'allocation d'un budget de 5 millions de dirhams (MDH) pour la recherche et développement dans ce domaine.



## Partenariat MITC - Lydec pour la promotion de l'entrepreneuriat technologique

La société Moroccan Information Technopark Company (MITC), gestionnaire du Technopark, et Lydec ont signé une convention de partenariat visant la promotion de l'entrepreneuriat technologique, l'identification et l'accompagnement de potentielles start-ups pouvant proposer des solutions innovantes. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la démarche d'Open Innovation initiée par Lydec en 2017 afin de co-construire, avec les parties prenantes, des solutions novatrices et pérennes répondant aux enjeux du délégataire casablancais et vise à contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collectif au Maroc. Cette démarche d'Open Innovation s'intègre au projet d'entreprise «Synergies 2025» de Lydec qui a placé l'Innovation au cœur de sa raison d'être: «Apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de la ville de Casablanca». «En tant que 1er et plus grand hub d'entreprises au Maroc, le Technopark est confiant du potentiel de ses start-ups et de l'innovation que celles-ci peuvent apporter au programme, de par leur maturité et la diversité des secteurs dans lesquels elles opèrent», a indiqué Mme Lamiae Benmakhlouf, directrice générale du Technopark. De son côté, Jean-Pascal Darriet, directeur général de Lydec a souligné que «cette convention de partenariat consiste d'abord en la reconnaissance de la démarche innovation que Lydec déploie depuis de nombreuses années. Innover dans nos métiers, c'est améliorer en permanence la performance opérationnelle de l'entreprise et la qualité des services aux clients». Ce partenariat permettra à Lydec d'identifier et de sourcer des start-ups qui ont développé des solutions

innovantes pouvant répondre aux problématiques métiers de Lydec, en s'appuyant sur l'expertise et la communauté du Technopark. A travers ce partenariat, Lydec s'engage à faire appel au Technopark pour l'identification des start-ups dont les solutions répondent à ses problématiques métiers et à collaborer avec le réseau des entreprises (PME, TPE ou start-ups) du Technopark.

De son côté, MITC s'engage à proposer à Lydec des start-ups pouvant répondre à ses problématiques et à garantir la réussite des missions de ses start-ups dans la mise en place des solutions innovantes au profit de Lydec.

Fruit d'un partenariat public-privé, la société gestionnaire du Technopark, MITC, accompagne en permanence plus de 300 entreprises dans les TIC, les Green Tech et l'industrie culturelle. MITC (Technopark) se positionne en tant que facilitateur, accélérateur et catalyseur du développement économique et social, en mettant à la disposition de ses entreprises une panoplie de services: accompagnement (accès au marché, accès au financement, accès aux compétences...), hébergement, coaching, formation, etc. Depuis sa création, le Technopark a accompagné plus de 1300 entreprises avec un taux de réussite de 85% (après 2 ans d'incubation) et un taux de satisfaction global s'élevant à 97%.

Lydec est un opérateur de services publics qui gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public pour plus de 4,2 millions d'habitants du Grand Casablanca. Ces missions lui ont été confiées dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997 par l'Autorité Délégante (Communes urbaines de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de Tutelle (Ministère de l'Intérieur) et le Délégataire (Lydec).

# Partenariat entre l'IRESEN et l'ENSMR pour promouvoir la R&D



L'École nationale supérieure des mines de Rabat (ENSMR) et l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) ont signé, le 28 avril à Rabat, une convention de partenariat visant à promouvoir les projets conjoints de recherche et développement (R&D) dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Signée par le directeur de l'ENSMR de Rabat, Mustapha Ouadghiri, et le directeur général de l'IRESEN, Badr Ikken, cette convention a également pour objectif de promouvoir des programmes de formation académique et de formation continue, ainsi que l'accès mutuel aux infrastructures de recherche.

Cette convention intègre plusieurs volets de collaboration, notamment le développement de feuilles de route technologiques conjointes, la réalisation de projets conjoints de R&D et le développement de programmes de formation académique et de formation continue conjoints. Elle porte également sur la participation du personnel des deux parties dans l'animation des cours de formation et l'accueil des étudiants dans le cadre de stages et de projets professionnels dans les locaux des deux parties.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah, qui a

présidé la cérémonie de signature, a indiqué que cette convention s'inscrit dans le cadre du développement de la recherche scientifique dans le domaine des énergies, notamment les énergies renouvelables. M. Rabbah a également souligné l'importance de la recherche scientifique, relevant que «la crise sanitaire que vit le Maroc et le monde a montré que l'avenir de l'économie et de l'industrie au Maroc est tributaire de l'intérêt accordé à la R&D et aux investissements dans ce domaine». De son côté, M. Ikken a indiqué que ce partenariat concerne le domaine de la recherche et de la formation appliquée et vise à contribuer au développement de laboratoires spécialisés dans des domaines importants pour le Royaume, notamment la numérisation de l'énergie.

En vertu de cette convention, un appui sera apporté aux projets de recherche et aux laboratoires qui seront développés dans les années à venir, en y associant un écosystème dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique aux niveaux national et continental. Pour sa part, M. Ouadghiri a affirmé que cet accord intervient dans une conjoncture exceptionnelle pour l'ENSMR, marquée par l'ouverture du centre d'études doctorales, et s'inscrit dans le cadre de la «dynamique très positive que connaît le Royaume en matière d'énergies». Dans ce contexte particulier, l'école devait s'ouvrir aux différents acteurs de l'énergie, notamment l'IRESEN.

Cet accord vise également à relever les différents défis auxquels fait face le Royaume dans le domaine de l'énergie et à soutenir les efforts de coopération, compte tenu des compétences scientifiques dont l'école dispose et de l'expertise accumulée par l'institut. Créé en 2011, l'IRESEN est un institut de recherche qui a pour mission d'accompagner la stratégie énergétique nationale en soutenant la R&D appliquée dans le domaine de l'énergie solaire et des énergies nouvelles. L'ENSMR (ex. ENIM) est l'une des plus anciennes et grandes écoles marocaines assurant une formation initiale, en particulier dans les domaines de l'ingénierie liée à l'industrie et aux mines.

Vidéo : [https://youtu.be/3W\\_njYXMRXA](https://youtu.be/3W_njYXMRXA)



## ONEE : La Salle des Marchés opérationnelle avant la fin de l'année

Le DG de l'ONEE, M. Abderrahim El Hafidi a présidé, le 5 mai, une réunion du Comité de pilotage du projet de mise en place de la salle des marchés de l'Office et au cours de laquelle, le DG de l'ONEE s'est enquis de l'état d'avancement de cet ambitieux projet qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de gestion de couverture des risques sur les marchés des produits de base (charbon, gaz naturel, électricité), sur le fret et sur le marché de change.

L'importance de ce projet est primordiale pour l'Office du fait de la diversification de ses activités, de la particularité du marché de l'électricité et de l'impact significatif de

la fluctuation des prix de combustibles et des parités de devises sur la situation financière de l'Office.

Les achats d'énergie et de combustibles de l'ONEE représentent pratiquement 70% des charges de la branche Électricité. Sur les trois dernières années, le montant correspondant à ces achats est de l'ordre de 11 milliards MAD en moyenne. La quasi-totalité de ces opérations étant libellée en devises, l'ONEE est ainsi amené à réaliser des volumes importants d'achats et de cessions de devises sur le marché de change. Le volume des opérations sur ce marché est de l'ordre de 12 milliards de dirhams par an.

Déterminé à maîtriser les risques liés à ces opérations à fort enjeu financiers, l'Office se fait accompagner par des experts marocains en matière de restructuration de l'activité de gestion des risques pour se doter d'un dispositif complet de pilotage, d'analyse et de prise de décisions. L'objectif étant d'optimiser les achats et les charges financières de l'Office à travers une intervention directe et régulière sur les marchés des matières premières et de change, tout en assurant une couverture optimale des risques.

Suite à la réalisation, conformément au calendrier prévisionnel, des deux premières phases du projet, le démarrage des activités de la salle des marchés de l'ONEE est prévu à partir du mois de novembre 2021.



## Vivo Energy Maroc récompensée pour son carburant premium Shell V-Power

Vivo Energy Maroc a été récompensée par le label Produit de l'année 2021 pour son carburant premium Shell V-Power. Un panel indépendant de 3 000 consommateurs a marqué sa préférence pour le carburant Shell en termes d'attractivité, de qualité et d'innovation. Lancée en avril 2019, la nouvelle génération de carburant Shell V-Power a été conçue pour une meilleure performance et efficacité du moteur. S'appuyant sur la technologie Dynaflex, Shell V-Power Sans Plomb contient trois fois plus de nouvelles molécules de nettoyage, réduit les frottements et aide le moteur à fonctionner correctement. Des caractéristiques techniques uniques qui permettent de restaurer jusqu'à

100% de la puissance des moteurs diesel.

Le label « Élu Produit de l'année » récompense l'attractivité, l'intention d'achat et l'innovation des produits auprès d'un échantillon de 3 000 personnes. En remportant cette distinction, Shell V-Power confirme la confiance et la préférence des consommateurs marocains pour son carburant. « Nous sommes heureux et honorés de cette reconnaissance nationale. En se prononçant massivement pour notre produit, les Marocains confirment une tendance de fond, à savoir une exigence accrue de qualité et de fiabilité. Ce résultat matérialise également l'apport d'équipes pluridisciplinaires ainsi que la culture de l'excellence, de l'innovation

et de la collaboration au sein de notre entreprise », déclare Salwa Benslimane, Directrice Marketing de Vivo Energy Maroc. Créé en 1987, le label « Élu Produit De l'Année » est aujourd'hui présent dans 44 pays et concerne plus de 4,5 milliards de consommateurs à travers le monde. Ce label a pour but premier de récompenser les marques et les fournisseurs de services pour leurs innovations. Selon une

étude menée par l'Institut Nielsen Maroc, plus de 60% des consommateurs font confiance au Logo « Elu Produit de l'Année ». L'amélioration continue des produits demeure au cœur de la stratégie de différenciation de Vivo Energy. Son ambition est de devenir l'entreprise la plus respectée du Maroc tout en répondant aux standards internationaux de qualité les plus exigeants.

## L'Union Arabe de l'Électricité passe à la vitesse supérieure pour la concrétisation de son nouveau modèle



**M**. Abderrahim El Hafidi, Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) et Président de l'Union Arabe de l'Électricité (UAE), a présidé les 7 et 8 septembre 2021, la 55ème session du Conseil d'Administration et une réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale l'Union.

Les Directeurs Généraux d'une vingtaine de compagnies arabes de l'électricité, membres de l'UAE, ont pris part à ces rencontres qui, en raison du contexte sanitaire mondial, se sont tenues en mode virtuel.

Cette réunion a constitué une opportunité pour les membres de l'UAE pour échanger autour des avancées des travaux de restructuration et de modernisation de l'Union et qui s'inscrivent dans la continuité de l'ambitieuse feuille de route mise en place par le Directeur Général de l'ONEE depuis que ce dernier a été porté à la Présidence de l'UAE en décembre 2018. L'objectif de cette feuille de route est de construire une vision commune du marché arabe de l'électricité et permettre à l'UAE de renforcer son rôle dans le secteur mondial de l'énergie.

Pour atteindre ses objectifs, l'UAE s'est attelé à la préparation d'un plan stratégique qui trace les missions, étapes et démarches à entreprendre. Le but étant le développement et l'amélioration des performances, la maîtrise des ressources et l'efficacité.

L'ensemble de ces défis à relever par l'UAE sont d'autant

plus ambitieux eu égard aux conditions difficiles liées à la pandémie sanitaire au niveau mondial. En effet, la pandémie qui a également impacté le secteur de l'électricité, a poussé les entreprises à prendre de nouvelles mesures et innover pour continuer à assurer la continuité d'approvisionnement dans les meilleures conditions tout en appliquant des mesures de précaution pour protéger la sécurité des clients et des utilisateurs.

Ces réunions ont été aussi l'occasion d'inviter tous les membres ainsi que leurs partenaires à participer à la prochaine Conférence Générale de l'Union, qui se tiendra du 20 au 22 mars à Doha au Qatar. Un événement très attendu dans le secteur, qui rassemblera des conférenciers et personnalités de renom qui débattront de la thématique: «Vers une vision commune pour un avenir prometteur pour l'électricité dans le Monde Arabe ». Une exposition sera organisée en marge et sera l'occasion pour les partenaires d'exposer leurs savoir-faire.

Créée en 1987, l'UAE compte parmi ses membres la majorité des entreprises électriques des pays arabes. Basée à Amman en Jordanie, l'UAE a pour mission principale le renforcement et le développement du secteur électrique dans les domaines de la production, du transport et de la distribution. L'UAE coordonne également les centres d'intérêt des pays membres et joue un rôle de facilitateur des échanges et actions de coopération entre eux.

L'Union compte 19 pays membres à savoir, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Palestine, le Qatar, le Soudan, le Sultanat d'Oman, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Les travaux de l'UAE sont menés par 6 commissions chargées de la planification, de la coordination d'exploitation des interconnexions arabes, des énergies renouvelables, de l'ingénierie et production, des ressources humaines et de la distribution.

## **Chariot Limited** : Attribution d'un contrat de forage

**C**hariot (AIM : CHAR), la compagnie d'énergie de transition avec focus sur l'Afrique vient d'annoncer qu'elle a signé un contrat avec la société Stena Drilling, l'une des plus grandes sociétés de forage au monde, pour l'utilisation de sa plate-forme de forage Stena Don pour le forage du puits d'évaluation du gisement de gaz Anchois sur le permis de Lixus, au large du Maroc. Il est prévu que les opérations de forage commencent en décembre 2021 et durent environ 40 jours.

Stena Don est une plate-forme semi-submersible, adaptée au forage, à la complétion et aux opérations de reconditionnement de puits offshore.

Objectifs du forage d'appréciation :

- Permettre le développement des sables découverts en confirmant les volumes des ressources en gaz naturel, la qualité des réservoirs et la productivité des puits.
- Fournir un puits de production pour le développement futur du champ.
- Potentiellement approfondir le puits dans d'autres sables potentiels dans le but d'établir une base de ressources plus large pour un potentiel de croissance plus grand et à plus long terme.

Selon Adonis Pouroulis, PDG de Chariot, « La signature de ce contrat est une étape importante dans notre campagne de forage prévue sur le permis Lixus, au large du Maroc. Nous prévoyons que le forage débute en décembre pour

une durée de 40 jours. En tant qu'équipe, nous nous sommes concentrés sur la réalisation de la campagne de forage pour laquelle nous avons récemment levé des fonds, et nous sommes heureux que l'attribution de ce contrat nous rapproche un peu plus de cet objectif. Nous sommes impatients de tenir nos partenaires au courant alors que nous nous rapprochons de la date du démarrage des opérations. ».

De plus amples informations sont disponibles sur <https://www.stena-drilling.com/ourfleet/stena-don/>



## **AMEE** : Inauguration d'une «War Room» dédiée à la promotion des projets verts



**U**ne «War Room Green Economy» a été lancée, le 7 septembre à Rabat, avec pour objectif de promouvoir un écosystème performant dédié au développement de projets verts, créateurs d'emploi et soutenant l'industrie nationale.

La nouvelle structure multipartite, inaugurée par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique en partenariat avec l'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE), vise la mise en place d'un cadre attractif pour l'émergence d'un écosystème favorable à l'économie verte. Cet écosystème, basé à l'AMEE, devra permettre de générer de

l'emploi pérenne, de soutenir l'industrie marocaine à substituer les importations et augmenter les exportations tout en décarbonant ses process, d'améliorer la balance commerciale et de relancer l'économie post-covid à travers une banque de projets.

A cette occasion, le Directeur général de l'AMEE, Saïd Mouline, a fait savoir que l'esprit de cette «War Room Green Economy» est de regrouper l'ensemble des projets liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la mobilité durable ou encore à l'économie circulaire, avec pour ambition de faciliter les investissements dans ces domaines aux acteurs aussi bien

nationaux qu'internationaux.

Dans cette «War Room», l'AMEE ainsi que les différents partenaires œuvreront à faciliter et promouvoir des investissements inhérents à l'économie verte, à travers notamment un accompagnement technique, sur le plan foncier, financier et réglementaire, a relevé M. Mouline. Présentant ce nouveau dispositif, le DG de l'AMEE a indiqué que la «War Room» est structurée autour de 7 stations organisées autour d'un Project Management Office (PMO) au sein de l'Agence.

M. Mouline qui a souligné l'importance de l'économie verte, particulièrement en termes de création d'emploi pour les jeunes du Maroc, a mis en relief les efforts du Royaume pour verdir son économie, notamment dans les secteurs les plus productifs.

Il a dans ce sens évoqué la présence au Maroc de clusters solaires et d'hydrogène vert, d'acteurs dans le Recherche et Développement ainsi que d'autres acteurs qui accompagnent cette transition vers une économie verte.

Les locaux de l'AMEE vont accueillir cette nouvelle «War Room» dédiée à l'économie verte, qui réunira les différentes parties prenantes autour d'une seule table pour garantir un cadre de cohérence globale et de réflexion collective, et fluidifier la circulation de l'information et l'échange de données inter-entités, en vue de réaliser des objectifs chiffrés. Selon l'AMEE, ce dispositif permettra aussi une recherche plus rapide, efficace et flexible des ressources administratives à la

recherche de solutions aux problématiques de l'économie verte et du développement durable.

La «War Room», dont l'installation et la gestion se feront en parfaite coordination avec les différents partenaires, sera composée de 7 axes organisés autour d'un PMO au sein du siège de l'AMEE à Rabat. Les 7 axes représentent 7 chantiers qui regroupent l'ensemble des actions à entreprendre sur l'ensemble de la chaîne de valeur sur les plans réglementaires, d'approvisionnement, du foncier, et de normalisation. Les chantiers incluent également l'appui financier aux projets de valorisation, le renforcement des capacités et la communication.

Cette cellule, à travers ses différentes composantes et intervenants, servira ainsi à accélérer le processus de prise de décision, définir les priorités et adresser les prérequis, isoler et actionner les Quicks Wins, renforcer la coordination et le suivi des actions entre les différents ministères et partenaires, et garantir la levée des barrières auprès des porteurs de projets.

Selon l'AMEE, la banque des projets d'investissement vise à encourager l'entrepreneuriat industriel vert, affirmer la place industrielle du Maroc, et positionner le Maroc sur de nouveaux marchés liés à l'économie verte. Une première liste a permis d'identifier 35 fiches répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette première vague de fiches sera complétée par des fiches élaborées par les différents partenaires.



Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville a signé, le 7 septembre à Rabat, une convention-cadre de partenariat avec la Société d'ingénierie énergétique (SIE), pour l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments.

S'inscrivant dans le chantier de l'exemplarité de l'administration, un axe primordial de la stratégie nationale du développement durable, ce partenariat

## SIE - ministère de l'Habitat : Partenariat pour améliorer la performance énergétique

visé à mettre à profit l'expérience de la SIE, en tant que Super ESCO s'activant dans plusieurs secteurs en lien avec l'efficacité énergétique, afin d'implémenter des mesures permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments du ministère.

Les mesures prévues par la convention-cadre sont de nature à réduire le niveau de consommation de l'énergie fossile, à développer l'efficacité énergétique et à renforcer le recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments de ce département.

Ainsi, la convention-cadre porte sur des solutions technologiques relatives à l'efficacité énergétique afin de rationaliser la consommation de l'énergie, à l'autoproduction des énergies renouvelables, au traitement et à la valorisation des énergies

«Notre ministère entreprend plusieurs démarches pour mettre en œuvre la charte de l'exemplarité de l'administration», explique à ce propos Mme Soraya

Khalil, directeur de la qualité et des affaires techniques au ministère.

«Cette convention-cadre nous permettra de nous pencher sur la performance énergétique des bâtiments du ministère, pour en faire un exemple à suivre en termes de durabilité, d'économie d'énergie et de traitement et valorisation des déchets», explique la responsable. «Notre ambition est de généraliser cette initiative à tous les bâtiments au Royaume et d'accélérer la cadence de ce chantier».

De son côté, le directeur développement au SIE Ahmed Bouzid, a indiqué que cette convention-cadre s'inscrit dans le développement de l'efficacité énergétique de l'ensemble des établissements et bâtiments relevant du ministère au niveau national, ajoutant que la Société

assure la mission de chef d'ouvrage délégué et se charge de la mise à niveau énergétique des bâtiments.

En vertu de cette convention-cadre, la SIE mènera des études énergétiques et réalisera les projets relatifs à la mise à niveau de l'éclairage et à l'usage des panneaux photovoltaïques, en plus d'ateliers de formation destinés au personnel, afin d'optimiser et de rationaliser l'usage de l'énergie au sein de ces bâtiments. Les intervenants à cette occasion ont souligné l'importance de cette convention-cadre qui est de nature à améliorer le quotidien du personnel du ministère, en rationalisant la consommation de l'énergie et l'émission de déchets et en maîtrisant l'efficacité énergétique, rappelant l'importance accordée à la dimension environnementale par le Nouveau modèle de développement.



## **SDX Energy** démarre son programme de forage 2021 dans le Gharb

La société britannique d'exploration pétrolière et gazière SDX Energy annonce le début de sa campagne de forage 2021 au Maroc. Au programme, trois puits dans le bassin du Gharb dans une première phase, et jusqu'à cinq puits sur l'année. La première phase de la campagne de forage a débuté cette semaine avec le puits OYF-3 dans le Gharb et devrait

s'achever en juillet prochain pour livrer ses premiers résultats. Les 3 puits cibles ont pour objectif de livrer 1,8 milliard de pieds cubes de gaz, selon un communiqué de la junior.

«L'objectif de ces puits est d'ajouter des réserves qui nous permettront de continuer à livrer du gaz à nos clients conformément à leurs exigences contractuelles», rappelle Mark Reid, PDG de SDX Energy.



## Maroc/Nigeria : L'ANRE et la NERC jettent les jalons d'un accord de coopération dans le domaine de la régulation de l'électricité

L'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) et la Commission nigérienne de la régulation de l'électricité (NERC) ont établi, le 6 octobre à Rabat, les bases d'un accord de coopération dans le cadre de leurs missions de régulation du secteur électrique. Une délégation nigérienne, emmenée par le sénateur Gabriel Torwua Suswam, président de la Commission de l'Énergie au sein du Parlement de la République Fédérale du Nigéria, s'est ainsi entretenue avec le Conseil de l'ANRE, présidé par Abdellatif Bardach, sur les modalités de cet accord de coopération visant à promouvoir l'échange et le transfert d'expériences entre les deux régulateurs. Cet échange s'est déroulé en présence du vice-président de la NERC, Musiliu O. Oseni et des membres commissaires de l'organe nigérian de régulation. Dans une déclaration en marge de cet événement, le président de l'ANRE a indiqué que le Maroc et le Nigeria partagent une vision commune pour la consolidation d'une coopération stratégique sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du président de la République Fédérale du Nigeria, M. Muhammadu Buhari. Dans le cadre de cette dynamique, l'ANRE et la NERC ont

une ferme volonté de renforcer les liens de coopération et de travailler ensemble, a-t-il souligné, précisant que la «réussite de cette démarche se fera à travers l'échange mutuel de nos expériences respectives et des bonnes pratiques en matière de régulation de l'électricité».

L'accord va définir un cadre très clair et concret à tous ces efforts, a relevé M. Bardach, notant que ce cadre s'articule autour des mécanismes de régulations et du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'électricité en vue d'atteindre les objectifs respectifs des stratégies énergétiques des deux pays.

Pour sa part, le vice-président de la NERC, M. Oseni a relevé que le but de ces échanges est d'apprendre l'un de l'autre à travers un mémorandum d'entente qui va établir le cadre de coopération entre les deux institutions pour améliorer les processus de régulation.

«Nous avons beaucoup de choses à partager et à échanger pour le développement du secteur de l'électricité en Afrique», a-t-il ajouté, notant qu'en travaillant de concert, il sera plus facile d'établir les textes de régulations de l'électricité dans le continent.

## Expo 2020 Dubaï : Le Maroc inaugure la semaine du climat avec un side-event sur l'hydrogène vert «power-to-x»

L'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN) a pris part à l'Expo 2020 de Dubaï durant la première semaine thématique dédiée au climat et à la biodiversité, en organisant



le 7 octobre un événement parallèle sur l'hydrogène vert, sous le titre «Green Hydrogen : Key to Decarbonizing the Economy ?».

L'IRESEN a indiqué que plusieurs experts ont participé à la rencontre et ont échangé sur les défis majeurs face au déploiement de la filière Power-to-X afin d'accélérer la décarbonation des économies, soulignant que l'Institut, l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) et le Cluster GreenH2 ont mis en exergue le potentiel, les ambitions du Maroc en matière de production, d'utilisation et d'export d'hydrogène et de molécules vertes compétitives et les avancées concrètes.

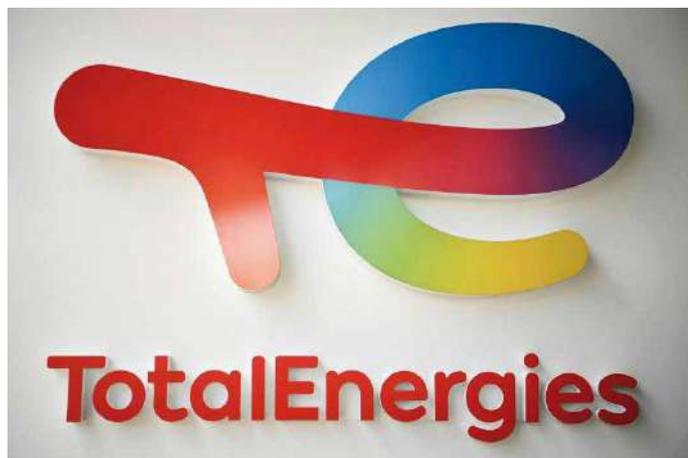
Ils ont notamment évoqué les actions de la Commission nationale de l'hydrogène coordonnées par le ministère en charge de l'Énergie, le lancement effectif du Cluster GreenH2 mettant en avant les efforts du secteur privé et les synergies avec les différentes parties prenantes, la présentation des premiers projets pilotes lancés par l'IRESEN, l'Université Mohammed VI Polytechnique et leurs partenaires, ainsi que la plateforme de recherche GreenH2A.

L'organisation de l'événement annuel «World Power-To-X Summit», dont la deuxième édition se tiendra début décembre 2021 à Marrakech a également été mise en exergue à cette occasion. Plusieurs représentants

d'entreprises et d'organisations nationales et internationales ont participé à cet événement, qui a connu un grand succès, grâce à la richesse des débats et des présentations des différents intervenants, relève l'Institut.

L'événement a été également une occasion pour faire le point sur l'avancement des premiers projets pilotes de R&D et à l'échelle pré-industrielle des acteurs pionniers engagés dans la filière, tout en s'attardant sur les défis, humains, technologiques, économiques, environnementaux, fiscaux et réglementaires, auxquels devra faire face le passage de cet industrie à l'échelle du Giga-Watt.

La rencontre a été clôturée par une recommandation envers les parties prenantes gouvernementales et privées, afin de promouvoir un partenariat international fort, engagé et équitable, entre futurs pays exportateurs et importateurs de l'hydrogène propre, ajoute l'IRESEN, soulignant que ce partenariat gagnant-gagnant devraient avoir pour maîtres mots renforcement des capacités, transfert de technologie et co-localisation de la valeur. A cet égard, l'idée de créer un «OPEC» de «l'Hydrogène Vert» (l'OHyEC), où siègeront également les pays importateurs a été évoquée. Il s'agit d'un «cartel vertueux» qui serait en mesure d'amener vers une transition énergétique mondiale réussie, et une neutralité carbone universelle d'ici 2050.



## Total Maroc devient TotalEnergies Marketing Maroc

en compagnie multi-énergies, engagée à produire et fournir des énergies toujours plus abordables, disponibles et propres. A l'occasion de son changement de nom, TotalEnergies s'est doté d'une nouvelle identité visuelle. M. Stanislas Mittelman, directeur Afrique de la branche Marketing & Services de TotalEnergies, a déclaré : « notre transformation en compagnie multi-énergies placera TotalEnergies dans le top 5 mondial des renouvelables dès 2030. La Compagnie ambitionne d'investir 60 milliards de dollars dans les projets liés aux énergies renouvelables au cours des 10 prochaines années ». « Au Maroc, TotalEnergies est parfaitement aligné sur la politique du Royaume en termes de mix énergétique. Nous souhaitons être un partenaire privilégié au Maroc pour fournir des énergies toujours plus abordables et propres aux consommateurs marocains », a déclaré M. Tarik Moufaddal, directeur général de TotalEnergies Marketing Maroc.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Total Maroc du 25 août 2021 présidée par son directeur général Tarik Moufaddal, les actionnaires ont acté le changement de dénomination sociale de la société qui devient TotalEnergies Marketing Maroc. Cette décision fait suite au changement de nom de la maison-mère le 28 mai 2021 de Total SE en TotalEnergies SE, ancrant ainsi dans son identité sa stratégie de transformation



## Gouvernement vert : L'AMEE participe à la réunion inaugurale de l'Initiative lancée par les Etats-Unis et le Canada

L'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE) a participé à la réunion inaugurale de l'Initiative pour un gouvernement vert (GGI), co-organisée par les Etats-Unis et le Canada.

Ce forum auquel ont pris part 55 pays d'Asie, d'Afrique, des Amériques et d'Europe, a servi d'occasion pour présenter les contours de la nouvelle stratégie et inciter les gouvernements à rendre leurs activités plus respectueuses de l'environnement pour s'attaquer au changement climatique.

A cette occasion, le directeur général de l'AMEE, Saïd Mouline, a présenté le programme d'écologisation des activités du gouvernement au Maroc, en soulignant l'importance d'une politique proactive pour des opérations gouvernementales durables et résilientes.

M. Mouline a également mis en avant le rôle important d'une agence dédiée à cet effet, tout en partageant les leçons apprises sur le financement de ces actions.

De son côté, le directeur exécutif du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Nick Xenos a fourni plus de détails sur les activités et les ambitions de la nouvelle initiative et a donné l'exemple de la Stratégie d'écologisation du gouvernement de son pays.

Le responsable du développement du Conseil de la qualité de l'environnement de la Maison-Blanche, Andrew Mayock, a exposé, pour sa part, les objectifs de la GGI et donné des exemples de sujets que cette stratégie pourrait explorer davantage avant de présenter les grandes lignes du prochain plan fédéral de durabilité des États-Unis.

M. Mayock a conclu la réunion en relevant l'engagement affiché par les participants, tout en présentant les prochaines étapes destinées à aider à définir l'orientation future de l'initiative d'écologisation des gouvernements. Un calendrier de réunions trimestrielles a été en outre établi pour maintenir la dynamique de collaboration au sein de ce forum.

Lancée par les gouvernements des États-Unis et du Canada en avril 2021, l'Initiative pour un gouvernement plus vert permet aux pays d'échanger des informations, de promouvoir l'innovation et de partager les meilleures pratiques afin d'écologiser les opérations gouvernementales et de contribuer au respect des engagements de l'Accord de Paris.

Entre autres recommandations pour atteindre ces objectifs, l'accent est mis sur le recours à des sources d'énergie plus propres, en optant pour des véhicules zéro émission, en écologisant les achats et en mettant en place des infrastructures vertes et résilientes.



## L'École Parallèle initiée par **Vivo Energy** Maroc prouve son efficacité contre l'abandon scolaire

Vivo Energy Maroc a confirmé les résultats positifs de son initiative en faveur de la réinsertion scolaire. Lancée en partenariat avec l'Heure Joyeuse, l'École parallèle permet à des jeunes en situation de décrochage scolaire de favoriser leur retour à une scolarisation classique. Les résultats deux ans après la création du premier établissement sont probants avec une réintégration de 97% des élèves au système éducatif national. « L'éducation fait partie des piliers de notre action citoyenne. Il s'agit du premier vecteur d'égalité des chances et d'ascension sociale au sein de notre société. En contribuant à la lutte contre l'abandon scolaire, l'École Parallèle s'inscrit

parfaitement dans cette vision solidaire. Nous sommes heureux de voir après deux promotions que l'École Parallèle est un modèle qui marche et que l'abandon scolaire n'est pas une fatalité. Nous poursuivons nos efforts pour amplifier la portée et l'efficacité de ce projet » déclare Hind Mejjati Alami, Directrice Communication et RSE de Vivo Energy Maroc. L'École Parallèle offre à des enfants, âgés entre 8 et 16 ans, en abandon scolaire et en situation de précarité et vulnérabilité familiale, un environnement propice à leur épanouissement et à leur réintégration dans le système scolaire national. Encadrés par une équipe pédagogique et pluridisciplinaire qualifiée, les élèves bénéficient d'un accompagnement complet à travers des ateliers ludiques et des séances de soutien scolaire. Un suivi médical de proximité est assuré pour tous les élèves ainsi qu'un service de restauration complet. Des enquêtes sociales et médiations familiales sont menées régulièrement pour agir également au niveau de la cellule familiale. L'objectif est de faciliter la réinsertion des élèves au bout d'un an, dans une scolarisation classique ou une formation professionnelle.

« Le projet de l'École Parallèle est ambitieux et réfléchi. L'exclusion scolaire trouve généralement son origine bien avant l'école. D'où notre vision globale et un accompagnement transverse en vue d'identifier les facteurs d'abandon propre à chaque élève. La diversité des activités organisées s'avère nécessaire en vue de répondre aux besoins de chacun. Nous remercions Vivo Energy Maroc pour son implication permanente et indispensable à nos côtés, avec une recherche de résultats, d'impacts et de réalisations », témoigne Leila Benhima Cherif, Présidente de l'Heure Joyeuse. Avec pour ambition d'être la société d'énergie du Maroc, Vivo Energy Maroc confirme son engagement en faveur de l'éducation, un des trois axes majeurs de son action citoyenne avec la sensibilisation à la sécurité routière et la protection de l'environnement. Au-delà du développement d'un large choix de programmes éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes dans le but de lutter contre l'abandon scolaire et l'exclusion sociale, Vivo Energy Maroc soutient également des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat et d'éducation environnementale.



## CRI- MS Meeting Days : Plaidoyer pour une transition vers une économie verte durable

Les participants à un webinar organisé, le 21 septembre, par le Centre Régional d'Investissement (CRI) de Marrakech-Safi, ont plaidé en faveur d'une transition vers une économie verte durable, à travers notamment le renforcement des partenariats public-privé. Placé sous le thème «Investir vert : Opportunités et perspectives», cet événement virtuel a pour objectif de mettre en exergue les mesures prises par les différents acteurs publics et privés, dans le cadre de leurs initiatives visant la promotion de la transition vers l'économie verte, ainsi que les offres et les opportunités d'investissement vert disponibles au niveau de la région Marrakech-Safi.

«La transition vers une économie verte n'est plus un luxe, mais une nécessité», a souligné, à cette occasion, M. Saïd Mouline, Directeur général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), faisant savoir que tous les secteurs sont concernés et appelés à se tourner vers un

modèle plus vert «non parce que c'est la mode, mais parce que les clients le demandent».

Les exportateurs nationaux doivent, désormais, être en cohérence avec les engagements du Pacte vert européen, qui fixe des objectifs de réduction des émissions carbone et de diversification du bouquet énergétique qui concernent l'ensemble des énergies, a expliqué M. Mouline, affirmant que le Royaume s'est déjà engagé dans une transition énergétique visant à développer les énergies renouvelables. Dans ce sens, Mme Fatima Zahra El Khalifa, Directrice générale du Cluster Solaire, a appelé à la création de synergies entre les différents acteurs pour créer un «écosystème vert durable», notamment à l'approche de la COP-26 et dans le contexte du Pacte vert européen et surtout, du Nouveau Modèle de Développement (NMD) qui met le développement durable au cœur des préoccupations.

«Pour contribuer à cette démarche, notre association œuvre à renforcer les compétences des différents acteurs (PMEs, TPEs, startups...) par le biais de formations spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables, et offre l'accompagnement, l'assistance technique, la veille et l'intelligence économique», a expliqué Mme El Khalifa, mettant en exergue l'engouement des PME, des TPE et des startups pour les «greens tech».

Un exemple éloquent est la société «Mika» (Plastique), une entreprise engagée dans la lutte contre la pollution plastique, dont le co-fondateur M. Saïd Benhamida n'a pas manqué d'indiquer «qu'à notre niveau micro-échelle, nous

essayons de participer au changement dans le cadre de la logique que la somme des petits projets peut contribuer à relever le défi de la transition énergétique».

Tout en faisant savoir que «les entreprises ne survivront que si elles sont sociales, environnementales et rentables», M. Benhamida a relevé que ce projet a commencé dans la ville d'Essaouira, où «on travaille avec plusieurs acteurs, notamment l'INDH, pour faire passer le secteur du recyclage des déchets plastiques de l'informel vers le formel».

De son côté, M. Youssef Chaqor, PDG de «Kilimanjaro Environnement» et co-fondateur de la start-up «Inveko-Environnement», revient sur le projet Mogagreen, qui consiste à réduire l'empreinte carbone de la ville d'Essaouira, à créer des emplois verts, à encourager l'insertion sociale, et à élaborer un modèle économique durable susceptible d'être dupliqué.

Ce projet, qui cible des générateurs de déchets à la source (20.000 foyers, 20 établissements scolaires et 300 professionnels), ambitionne de promouvoir la cité des Alizés en tant que ville innovante et durable, l'engagement des habitants dans une démarche éco-responsable, la création d'une communauté de recycleurs et de 50 emplois directs, la mise en place d'une plateforme de tri secondaire et de pré-traitement, ainsi que l'implémentation d'un modèle innovant et technologique pour la gestion et la valorisation des déchets, a-t-il expliqué.

S'agissant du côté financier, Mme Ghita Hannane, de la Société financière internationale (IFC), organisation du Groupe de la Banque Mondiale consacrée au secteur privé, a estimé que la transition verte représente une opportunité

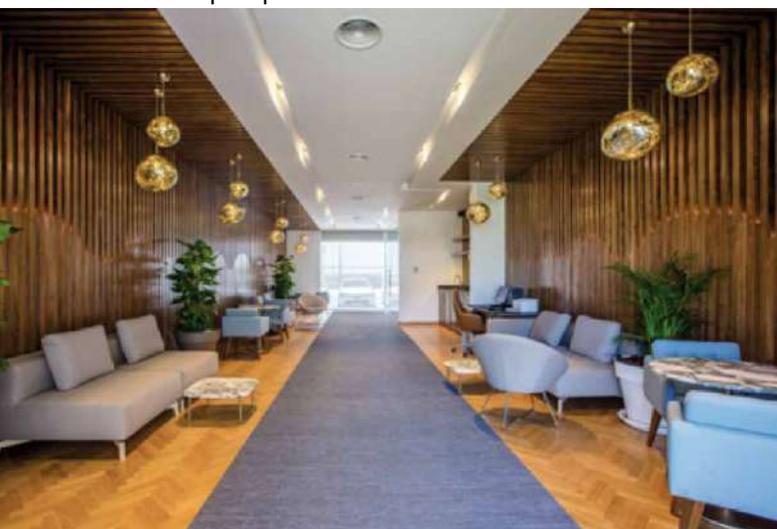
d'investissement de 265 milliards de dollars pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord d'ici 2030, dont un tiers est destiné à la production d'énergie renouvelable, alors que 64% sont destinés aux bâtiments verts, aux transports, à l'efficacité énergétique industrielle, à la transmission et à la distribution d'électricité et de solutions de gestion des déchets.

Dans ce sens, elle a fait savoir que l'IFC a mis en place des produits spécifiques pour accompagner les projets durables au Maroc, en procédant à l'accompagnement des gouvernements et des sociétés publiques (nationaux et locaux) dans la préparation et le développement de projets de partenariats public-privé, au soutien des collectivités territoriales, grâce à une offre de financement (sans garantie souveraine) et un ensemble de services de conseil et d'assistance technique, et à l'accompagnement des acteurs privés et publics dans l'émission d'instruments de financement durables et innovants.

Organisée par le CRI de Marrakech-Safi, la 4ème édition des CRI MEETING DAYS a été l'occasion d'engager un débat ouvert et constructif sur les moyens d'assurer une transition réussie vers une économie verte durable.

Pour rappel, la première édition de ce rendez-vous mensuel avait porté sur «la Mixité en entreprise comme levier de performance et de pérennisation», alors que la 2ème édition avait traité de l'ADN industriel de la région et la force de rebond économique du secteur industriel dans le contexte de la pandémie. Quant à la troisième édition des CRI MEETING DAYS, elle avait porté sur le thème «Ecotourisme : Résilience, Relance et Réinvention dans la région de Marrakech-Safi».

## Afrikaia lance un lounge concept pour ses clients



Le spécialiste de la distribution des carburants, Afrikaia SMDC, a lancé deux nouveaux services destinés à améliorer l'accueil du public et répondre aux attentes des professionnels et des voyageurs. Afin d'offrir à sa clientèle un espace de détente et relaxation, l'opérateur affirme proposer le «premier Afrikaia Lounge» qui comprend des salons réservés à ses clients porteurs de la carte Afrikaia Firm Elit. «Ce concept unique au Maroc réunit un large éventail de commodités. Avec un confort moderne, un design raffiné et une ambiance feutrée, Afrikaia Lounge met à disposition des services sur mesure à sa clientèle. Salons design, Wi-Fi gratuit, l'accès à un ordinateur et à une imprimante et une offre de bienvenue», fait valoir l'entreprise. Afrikaia lance également au sein de la station-service Moulay Bouselham un service de douches destiné aux conducteurs de poids lourds et voyageurs. Il permet aux conducteurs de faire une pause en profitant d'un «maximum de confort et de bien-être».

• **E-Fuels Conference**

03 - 04 novembre 2021 | Hambourg - Allemagne

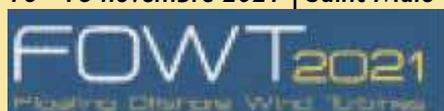


European E-Fuels Conference réunira les principaux intervenants de l'industrie des énergies renouvelables, les combustibles, l'énergie et l'industrie du pétrole et du gaz: y compris les constructeurs automobiles et les producteurs d'e-carburant.

<https://www.wplgroup.com/aci/event/european-e-fuels-conference/>

• **FOWT 2021**

16 - 18 novembre 2021 | Saint-Malo - France



La 8ème édition des Rencontres Internationales de l'Eolien Offshore Flottant (FOWT) co-organisée par le Pôle Mer Méditerranée et France Energie Eolienne, se tiendra du 16 au 18 novembre 2021 au Palais du Grand Large à Saint-Malo.

<http://www.fowt-conferences.com/fr>

• **European Biomass to Power 2021**

17 - 18 novembre 2021 | Manchester - Angleterre



Salon de la biomasse au Royaume-Uni.

<https://www.wplgroup.com/aci/event/european-biomass-to-power/>

• **LH PETROCHIMIE**

24 - 25 novembre 2021 | Le Havre Normandie. - Carré des Docks



Manifestation industrielle fortement attendue, LH PétroChimie ouvrira ses portes les 24 et 25 novembre 2021 au Havre. Attendu par de nombreux acteurs du territoire, cet événement se veut un authentique outil de travail pour tous les professionnels régionaux et hexagonaux. Le Havre étant le premier bassin pétrochimique de France et le deuxième bassin de consommation européen, y sont aussi conviés, les autres maillages professionnels dans un rayon de 250 km autour de cette zone géographique. LH PétroChimie est un nouveau moyen de valorisation professionnel qui a pour vocation de mettre en avant le potentiel et les qualités de chaque exposant. Son objectif est de devenir un hub essentiel à de multiples échanges commerciaux.

<http://www.lhpetrochimie.com/2020/fr/index.html>

• **Future of Biogas Europe 2021**

24 - 25 novembre 2021 | Berlin - Allemagne



L'événement de deux jours réunira des cadres supérieurs et des experts de l'ensemble de la chaîne de valeur pour offrir un forum à toutes les parties actives dans le domaine de la digestion anaérobie de la matière organique et de la production d'énergie renouvelable sous forme de biogaz.

<https://www.wplgroup.com/aci/event/future-biogas-europe/>

• **WORLD NUCLEAR EXHIBITION 2020 (WNE)**

30 novembre - 02 décembre 2021 | Paris-Nord Villepinte - France



WNE est le salon mondial de l'industrie mondiale du cycle de vie du nucléaire civil.

<https://www.world-nuclear-exhibition.com/>

• **EnerGaïa**

08 - 09 décembre 2021 | Montpellier - France



Rendez-vous incontournable sur le marché des EnR, EnerGaïa accompagne depuis 15 ans la filière des énergies renouvelables.

<https://www.energaia.fr/>

• **BePOSITIVE**

14 - 16 décembre 2021 | Lyon - France



BePOSITIVE est le salon national de référence de la transition énergétique et numérique des bâtiments et des territoires

<https://www.bepositive-events.com/fr>

• **LIGNOFUELS 2022**

02 - 03 février 2022 | Helsinki - Finlande



L'édition 2022 de la conférence réunira à nouveau les principaux acteurs du secteur des carburants ligneux et des biocarburants avancés.

<https://www.wplgroup.com/aci/event/lignocellulosic-fuel-conference-europe/>



## Une économie verte pour une relance Verte

1

Proposer à l'administration un plan national et des plans sectoriels et régionaux de développement de l'efficacité énergétique

2

Concevoir et réaliser des programmes d'efficacité énergétique

3

Suivre, coordonner et superviser les actions de développement dans le domaine de l'efficacité énergétique

4

Mobilité durable et production industrielle propre

5

Suivi et coordination de la réalisation des audits énergétiques et de la mise en oeuvre de leurs recommandations

6

Mobiliser les instruments et les moyens financiers nécessaires à la réalisation des programmes qui relèvent de nos missions

7

Proposer et vulgariser les normes et les labels en matière d'efficacité énergétique des équipements et appareils



KINGDOM OF MOROCCO  
Ministry of Energy, Mines  
and Environment



CLUSTER  
**GREENH2**

The World Power-to-X Summit 2021

# WorldPtX SUMMIT



■ 1-3 December 2021, Marrakech



THE **HYDROGEN** CROSSROAD

[www.worldptxsummit.com](http://www.worldptxsummit.com)